

56 cas à Oran et saisie de viande avariée à Naâma
**Les risques d'intoxication
planent sur l'université**

Page 2

Dépense publique
**L'Etat décidé à «maîtriser»
les importations**

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3369 - Dimanche 21 septembre 2014 - Prix : 10 DA

Commerce extérieur
**Excédent
commercial
en nette baisse**

Page 5



Miloud Chorfi désigné à la tête de l'Autorité de régulation
**Ouverture de l'audiovisuel,
place au contrôle**

Page 3

**Une tripartite
sans tambour
ni trompette**

Par Mohamed Habili

D'une part, abrogation de l'article 87 bis - qui depuis qu'il en est question a fini par exister en quelque sorte par lui-même, à croire qu'il s'est autonomisé par rapport à la loi dont il fait partie, à savoir le code du travail, lui-même du reste en phase de révision - et de l'autre, rétablissement du crédit à la consommation, telles sont les principales recommandations sur lesquelles ont débouché les débats dans le cadre de la tripartite dans sa dix-septième édition, qui vient de s'achever **c o m m e e l l e** a commencé : sans tambour ni trompette. Elles ne deviendront l'une et l'autre des mesures effectives qu'à partir du mois de janvier 2015, pour autant d'ailleurs que rien ne survient d'ici là qui soit de nature à les remettre en cause ou à en retarder l'application. Elles ont aussi en commun cet aspect : l'une et l'autre sont conditionnées à quelque chose d'autre d'une plus grande portée : à la révision du code du travail, pour ce qui est de l'article 87 bis, mais à une restriction s'agissant du retour au crédit à la consommation, ce qui évidemment a pour effet de beaucoup les relativiser.

Suite en page 3

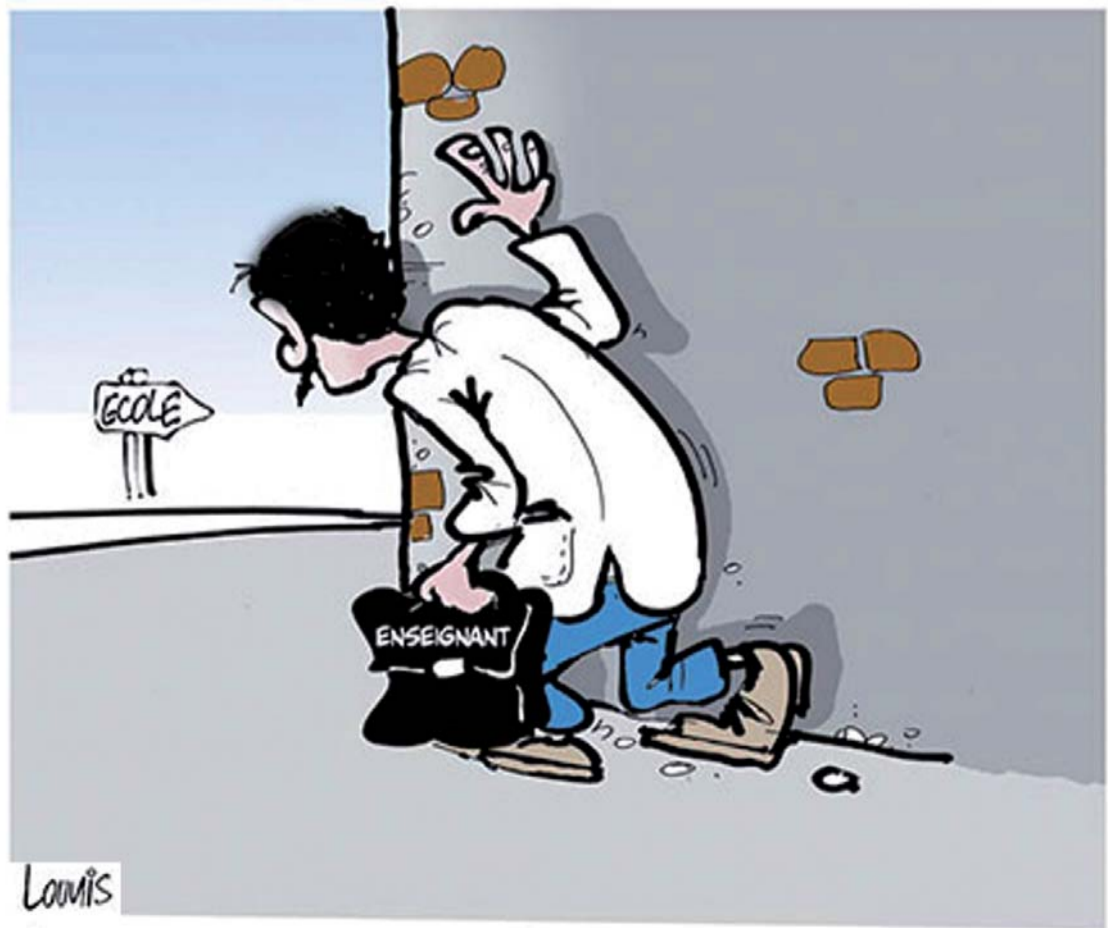
Manque persistant d'enseignants

Les nouveaux recrutés tardent à rejoindre leurs postes

Les années scolaires se suivent et se ressemblent, au grand regret des acteurs de l'enseignement et des parents. En effet, ces derniers appréhendent que la scolarité de leurs enfants soit perturbée par le manque de professeurs. Pourtant, la pénurie d'enseignants devrait être moindre cette année.

Lire page 2

LES ENSEIGNANTS REFUSENT DE REJOINDRE LES CLASSES



Sécurité au Maghreb, Sahel et relations algéro-américaines

**Lamamra
fait le point**

Page 4



Clôture du Festival international de musique symphonique
**Spectacle époustouflant
de l'Orchestre multinational**

Page 13

Manque persistant d'enseignants

Les nouveaux recrutés tardent à rejoindre leurs postes

■ Les années scolaires se suivent et se ressemblent, au grand regret des acteurs de l'enseignement et des parents. En effet, ces derniers appréhendent que la scolarité de leurs enfants soit perturbée par le manque de professeurs. Pourtant, la pénurie d'enseignants devrait être moindre cette année.

Par Meriem Benchaouia

Plus de deux semaines après le début de l'année scolaire, de nombreux établissements à travers le territoire national continuent de connaître un manque criant d'enseignants dans certaines matières. Pas une rentrée ne passe sans entendre le même vieux refrain : l'école algérienne souffre d'une pénurie de professeurs. Les années scolaires se suivent et se ressemblent, au grand regret des acteurs de l'en-

seignement et des parents. Ces derniers appréhendent que la scolarité de leurs enfants soit perturbée par le manque de professeurs. Pourtant, la pénurie d'enseignants devait être moindre cette année. En effet, le recrutement d'enseignants a été accéléré et décuplé cette année pour éviter les débordements à l'école et les classes surchargées. Le 22 juillet dernier, le ministère de l'Education avait organisé un concours de recrutement de plus de 23 000 enseignants des trois cycles d'enseignement (primaire-moyen-secondaire). Pour les parents d'élèves et les syndicats, ce n'est pas suffisant. En déplacement hier à Constantine, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a ordonné aux enseignants nouvellement recrutés de rejoindre leurs établissements scolaires. «Les enseignants recrutés à l'issue du récent concours national ne doivent disposer que d'une semaine pour rejoindre leurs établissements», a-t-elle souligné. Il s'agit de fonctionnaires chargés d'une mission pédagogique essentielle et non d'un personnel administratif qui peut rejoindre son poste au bout d'un mois, a ajouté en substance la ministre, au cours d'une visite de travail aux côtés de la ministre de la Culture, Nadia Labidi. Approchée, alors qu'elle inaugurerait de nouveaux établissements scolaires à Ali-Mendjeli, par des parents d'élèves se plaignant du fait que leurs enfants n'aient pas encore effectué de rentrée des classes faute d'établissements primaires réceptionnés et d'enseignants, M^{me} Benghebrat a sommé les responsables locaux de son secteur de remédier à cette situation dans l'immédiat. Réceptionner



Ph/D. R.

Demandeurs d'emploi «30-05», numéro vert avant la fin de l'année

UN NUMÉRO vert «30-05» sera mis à la disposition des jeunes demandeurs d'emploi avant la fin de l'année en cours par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) afin d'assurer un lien permanent avec eux, a annoncé hier à Alger le directeur général de cette instance, Mohamed Tahar Chalal. «Nous allons mettre à la disposition des jeunes demandeurs d'emploi un numéro vert "30-05" avant la fin de l'année en cours, dans le but d'assurer un lien permanent qui permettra à ces jeunes d'exprimer leurs préoccupations et d'être au courant des nouveautés de l'emploi», a précisé M. Chalal à la presse, en marge d'une rencontre sur le lancement des sessions d'échanges professionnels aux directeurs d'emploi de wilaya. Dans le même contexte, il a annoncé l'installation prochaine d'une cellule nationale d'écoute qui utilisera le système de technologie de l'information et de communication et qui sera chargée d'orienter les jeunes et d'expliquer les mesures de l'emploi. M. Chalal a indiqué que «quelque 1,2 million de demandes d'emploi sont inscrites à l'Anem», faisant savoir qu'au 31 juillet 2014 «plus de 200 000 demandeurs d'emploi ont été placés, dont 30 000 dans le cadre des contrats de travail aidés dans le secteur économique». Dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), l'Anem a placé plus de 80 000 demandeurs d'emploi, dont 80% insérés dans le monde économique, a-t-il ajouté. M. Chalal a souligné que la politique nationale de la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage s'appuie sur le secteur économique qui est la base de la création d'emplois.

Hatem L.

des écoles après le mois de septembre a forcément des conséquences néfastes sur le cursus des élèves, a-t-elle ajouté, mettant de nouveau l'accent sur l'affectation des enseignants au bout d'une semaine. Par ailleurs, cette année encore les syndicats se plaignent des conditions de scolarisation «pas propices aux études». Après avoir évalué la rentrée scolaire, les syndicats de l'Education constatent la réapparition des mêmes problèmes dont se plaignent les acteurs du secteur depuis des années. Ils soulignent notamment le manque d'encadrement pédagogique, éducatif et administratif, assurant que les «contraintes» du secteur sont toujours les mêmes. «Rien de nouveau pour l'actuelle rentrée scolaire du fait que rien n'a changé par rapport à l'année précédente. Les écoles

souffrent toujours de la surcharge des classes, due au manque d'infrastructures et d'encadreurs administratifs, éducatifs et pédagogiques», indiquent à l'unanimité les porte-parole des différents syndicats. Meziane Meriane, président du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), souligne que «cette année on a constaté une surcharge des classes de terminale». Il explique cela par la réforme du primaire en 2003, qui a supprimé la classe de sixième année. «C'est cette année qu'on voit les conséquences de cette réforme au niveau des classes de terminale», a-t-il assuré. Pour Meriane, «ce retard dans l'attribution des projets est dû au non-respect des délais de livraison par les entreprises chargées de la réalisation de ces infrastruc-

tures scolaires». Le syndicaliste souligne également un autre problème qui entache la rentrée scolaire. Il s'agit du manque d'enseignants, notamment de langues étrangères, surtout dans les régions du Sud. Pour le président du Snapest, 23 000 nouveaux postes budgétaires restent en-deçà des besoins. «Le nombre des recrutés demeure insuffisant par rapport à la demande en enseignants», explique-t-il. Même évaluation du côté du représentant du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), Nouar Larbi, qui pointe du doigt plusieurs défaillances pour cette rentrée scolaire 2014-2015. Pour Nouar Larbi, le problème du manque d'enseignants et de la surcharge des classes persiste encore cette année. M. B.

56 cas à Oran et saisie de viande avariée à Naâma

Les risques d'intoxication planent sur l'université

C'est une rentrée universitaire qui se fait plutôt sous le signe des intoxications alimentaires avec l'hospitalisation de 56 étudiantes à Oran et la saisie de 7 quintaux de viande impropres à la consommation dans un restaurant universitaire à Naâma.

Nombreux sont les problèmes de l'université algérienne et les attentes des étudiants et des professionnels pour que les conditions d'études et de vie universitaire soient améliorées et adéquates. Loin des problèmes pédagogiques, la santé des étudiants est exposée aux dangers de la négligence et des défaillances de contrôle au niveau des restaurants et cités universitaires. En fait, les cités universitaires sont des lieux bien «fréquentés» par les risques d'intoxications alimentaires. Il ne se passe pratiquement pas une année sans que des victimes soient signalées ici et là. Cette année encore, les intoxications n'ont pas tardé à faire leur «rentrée» sociale et d'ores et déjà de nombreux cas sont signalés dans la capitale de l'ouest. Cinquante-six étudiantes ont été victimes d'une intoxica-

tion alimentaire après avoir pris un déjeuner, avant-hier, à la résidence universitaire de Belgaïd (Oran), ont déclaré les services de la Protection civile. Les victimes, qui ont ressenti des douleurs abdominales et autres vomissements, ont reçu les soins sur place par les éléments de la Protection civile de l'unité principale «Akid Lotfi» d'Oran avant d'être évacuées vers l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) «1^{er}-Novembre 1954», ont expliqué les mêmes sources. Des prélèvements du repas servi aux étudiantes ont été effectués afin de déterminer les causes exactes de cette intoxication. En mars dernier, une vingtaine d'étudiants ont été victimes d'une intoxication à la même résidence universitaire de Belgaïd, rappelle la même source. A Naâma, les étudiants d'un restaurant universitaire de la ville l'ont échappé belle. les brigades mixtes, commerce et services vétérinaires de cette ville, ont saisi plus de 7 quintaux de viande impropres à la consommation dans un restaurant universitaire. Selon les indications fournies par le directeur du commerce par intérim de la wilaya,

la marchandise saisie est d'une valeur de 660 000 DA. Elle a été saisie au niveau de la chambre froide du magasin du réfectoire central du centre universitaire de Naâma. Une saisie effectuée dans le cadre d'une campagne de contrôle des conditions de restauration au niveau scolaire et universitaire à travers la wilaya. Ce danger n'écarte, par ailleurs, personne et les statistiques font état d'une ampleur inquiétante. Comme les campus et les cités universitaires, restaurants, fast-foods, pizzerias, salles des fêtes et foyers, sont des lieux exposés à des risques d'intoxication alimentaire. Le non-respect des conditions d'hygiène ainsi que les défaillances des agents de contrôle sont les principaux mis en cause dans l'ampleur que prend ce fléau qui fait une moyenne de 5 000 victimes chaque année. Les risques sont omniprésents partout et durant toutes les saisons. Des mesures et des précautions sont à prendre aussi bien du côté des autorités publiques que du consommateur, tenu lui aussi de faire attention à ce qu'il mange.

Yasmine Ayadi

Miloud Chorfi désigné à la tête de l'Autorité de régulation

Ouverture de l'audiovisuel, place au contrôle

■ Le ministre de la Communication, Hamid Grine, procède aujourd'hui à l'installation de Miloud Chorfi à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel. Cette nomination est qualifiée de dernière étape du processus d'ouverture de ce secteur au privé après une longue attente.



Hamid Grine



Miloud Chorfi

Par Nacera Chennafi

La nomination de Chorfi, ancien journaliste et ex-chef du groupe parlementaire du RND, intervient huit mois après l'adoption de la loi sur les activités audiovisuelles et sa publication en mars dernier au *Journal officiel*.

Cette ouverture a été annoncée dans le cadre des réformes politiques par le chef de l'Etat, lors de son discours adressé à la nation le 15 avril 2011, suivie de la révision du code de l'information en 2012, puis la loi sur les activités audiovisuelles adoptée par les députés le 20 janvier dernier.

Cependant, l'ouverture effective de l'audiovisuel, dominé par l'Etat depuis 1962, ne peut se faire sans l'Autorité de régulation, dont le rôle principal est le contrôle des activités des chaînes de télévision en Algérie.

Il est à noter que la création de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel est prévue par la loi

sur l'audiovisuel publiée au *Journal officiel* n°16 du 23 mars dernier. Lors de son premier Conseil des ministres, tenu le 7 mai dernier après sa réélection, le Président Bouteflika a ordonné «la mise en place sans délai de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel et de l'Autorité de régulation de la presse écrite». Dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, il avait affirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour consolider et étendre la liberté d'expression de sorte à lui ouvrir davantage d'espaces. Il est à noter que la loi relative à l'activité audiovisuelle comprend 113 articles pour réguler le champ audiovisuel. L'Autorité de régulation assumera ses prérogatives à la fois en tant que garant et gardien de la liberté d'exercice du métier. Elle sera chargée, notamment, de «veiller au libre exercice de l'activité audiovisuelle dans les conditions définies par la législation et la réglementation en vigueur, à

l'impartialité des personnes morales exploitant les services de communication audiovisuelle relevant du secteur public et à garantir l'objectivité et la transparence». En matière de contrôle, l'Autorité doit, entre autres, veiller à la conformité aux lois et règlements en vigueur, de tout programme audiovisuel diffusé, quel que soit le support utilisé, s'assurer du respect des quotas minimums réservés à la production audiovisuelle nationale et à l'expression en langues nationales. Elle doit exercer un contrôle, par tout moyen approprié, sur l'objet, le contenu et les modalités de programmation des émissions publicitaires. Elle doit veiller aussi «à ne pas porter atteinte à la vie privée, à l'honneur et à la réputation des personnes ; à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnalités publiques». Cependant, il ne faut pas oublier que la désignation de Chorfi intervient dans un contexte marqué par la présence de 22 chaînes de télévision

privées de droit étranger, dont uniquement cinq ont une autorisation provisoire. A ce sujet, Chorfi est tenu d'appliquer la loi relative aux activités audiovisuelles qui permettent au privé de créer «uniquement» des chaînes «thématiques», alors que sur le terrain il y a de tout, des chaînes d'info, généralistes et autres. Côté organique, la loi précise qu'«un même actionnaire ne peut détenir directement ou par d'autres personnes, y compris les ascendants et descendants du 4^e degré, plus de quarante pour cent (40%) du capital social ou des droits de vote d'une même personne morale titulaire d'une autorisation d'exploitation d'un service de communication audiovisuelle». Si ces chaînes deviennent de droit algérien elles doivent se soumettre à cette règle et d'autres règles stipulées par la loi en question.

N.Ch.

Le président du syndicat des magistrats

Pour «une révision de la loi anticorruption»...

Le président du syndicat national des magistrats, Djamel Laidouni a préconisé samedi à Alger la révision de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption dans le sens d'un durcissement des peines contre quiconque se rend coupable de malversation. «La loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption doit être révisée dans le sens d'un durcissement des peines», a affirmé le responsable qui était l'invité du Forum de *Dk News*. La lutte contre la corruption passe par

l'application stricte et rigoureuse de la loi et la présence sur le terrain de compétences intègres, a soutenu M. Laidouni pour qui la moralisation de la vie publique constitue également un facteur favorisant l'éradication de ce fléau. A une question sur «des dépassements et abus» émanant de magistrats pour ce qui est du prolongement de la durée de détention préventive, il a répondu que ces accusations étaient infondées et qu'«aucun abus en la matière n'est enregistré». «La loi est claire pour ce qui est de la

durée de détention préventive», a-t-il argué considérant que l'édification d'un Etat fort exigeait une justice indépendante et des magistrats compétents pour prendre en charge les différentes affaires et protéger les droits et les libertés fondamentales des citoyens. Il a fait état d'un manque de magistrats au niveau des cours de justice qui se répercute sur la durée d'examen des dossiers et la qualité des jugements rendus. Il a annoncé l'installation au niveau du ministère de la Justice, d'une commission

pour la révision des procédures de recours auprès de la Cour suprême pour le limiter aux affaires d'importance majeure. M. Laidouni a exhorté par la même occasion les Facultés de droit algériennes à reconsidérer les programmes d'enseignement et de les adapter aux mutations que le secteur de la Justice connaît. Il s'est félicité du saut qualitatif réalisé par le secteur de la Justice à la faveur des réformes initiées dans le but de sa modernisation et la révision de plusieurs lois.

Hani T.

LA QUESTION DU JOUR

Une tripartite sans tambour ni trompette

suite de la page Une

L'augmentation des salaires découlant de l'abrogation de l'article 87 bis, en particulier pour ceux qui se situent au bas de l'échelle, a pour contrepartie la révision du code du travail selon les vœux du patronat, c'est-à-dire dans le sens de la précarisation de l'employé, conformément aux grandes tendances à l'œuvre dans le monde entier, même là où les luttes syndicales ont un long et glorieux passé. Sous l'effet de la mondialisation, la classe ouvrière, qui en vérité est si peu morte qu'elle continue de produire l'ensemble des biens, a perdu du terrain sur quasiment tous les plans. Il serait extraordinaire dans ces conditions que les travailleurs algériens restent les seuls à conserver intacts les droits matériels et moraux acquis dans une phase historique dépassée depuis quelques décennies partout dans le monde. N'oublions pas que le code du travail à réviser est lui-même le produit d'une régression sociale, consécutive au moins en partie à la crise de l'endettement, qui a affaibli le pays. De nos jours, là où une révision du code du travail est à l'ordre du jour (c'est notamment le cas en France), cela a toutes les chances de se traduire par moins de droits pour les salariés et une plus grande marge de manœuvre pour les employeurs. La mondialisation a bouleversé les rapports tels qu'ils existaient entre travail et capital à l'intérieur d'un seul pays. Si le patronat algérien se trouvait à la tête d'entreprises assez performantes pour être délocalisables, la révision de la loi 90-11 ne se serait pas accompagnée de l'abrogation de l'article 87 bis mais de son maintien, si ce n'est de son renforcement. Quant au rétablissement du crédit à la consommation, on sait qu'il ne concernera que les produits nationaux. Il est clair de plus que par produits nationaux, il faut surtout entendre produits fabriqués localement. Dire que ce rétablissement n'est pas sans lien avec la sortie des premières voitures Renault fabriquées en Algérie ne devrait étonner personne, tant la chose semble évidente. On a même veillé à ce que le timing lui-même oblige les plus étourdis à établir ce lien : on annonce pour novembre la première Renault algérienne. Reste à trouver la formulation juridique qu'il convient, entendu qu'on ne peut légiférer que sur le général. Ce qui passe par la définition du label produit national. Ou plutôt par la fixation du taux d'intégration à partir duquel un produit est considéré comme un produit national. Il a déjà été question, si je ne m'abuse, du taux de 40%. Reste que le pays est lié à l'Union européenne par un accord d'association qui interdit qu'un privilège de cette nature soit accordé à une entreprise à l'exclusion de toutes les autres, qu'elles soient nationales ou non d'ailleurs. Il ne semble pas non plus que ce soit là le genre de mesure à prendre pour un pays qui frappe depuis longtemps à la porte de l'OMC.

M. H.

Sécurité au Maghreb, Sahel et relations algéro-américaines

Lamamra fait le point

■ L'Algérie constitue un pays pivot de la région du grand Maghreb et des pays du Sahel, une puissance régionale, et une connaissance profonde de lutte contre le terrorisme. Les Etats-Unis d'Amérique qui misent beaucoup sur l'Algérie pour apporter sa contribution au règlement d'une crise qui menace de plus en plus la stabilité et la sécurité régionales.

Par Ahcene H.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a développé lors d'une conférence-débat, à Washington, le rôle de l'Algérie en matière de sécurité au Maghreb et au Sahel, ainsi que les relations algéro-américaines, a-t-on indiqué hier de source diplomatique algérienne. Lamamra, qui a été l'hôte du centre d'études stratégiques et internationales (CEIS), a donné un aperçu sur l'histoire et la profondeur des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis, a centré sa conférence sur la situation géostratégique actuelle dans ces deux espaces régionaux auxquels appartient l'Algérie. Dans ce cadre, il a évoqué les atouts géographiques, le potentiel éco-

nomique et social ainsi que l'ancrage identitaire et la trajectoire de l'Algérie vis-à-vis des évolutions dans ces aires géopolitiques. S'agissant du Sahel, il a indiqué que l'Algérie a depuis toujours, apporté son «appui» et son «soutien» et manifesté sa «solidarité» aux pays de cette région, en particulier, dans la lutte contre la sécheresse, la famine, l'insécurité, le terrorisme et le crime organisé. Il a ajouté que l'action de l'Algérie est guidée par «le principe de non-ingérence» dans les affaires intérieures des Etats voisins sans pour autant se départir de son devoir d'assistance à ces pays en cas de péril ou de défis sécuritaires majeurs. «Forte de son expérience avérée en matière de lutte antiterroriste et de conduite d'un processus politique de réconciliation nationale, l'Algérie s'est érigée en acteur naturel et incontournable de stabilisation régionale et assure un rôle de leadership dans le règlement des crises au Mali et en Libye, grâce à sa politique de solidarité et de bon voisinage portée par des efforts diplomatiques proactifs», a-t-il expliqué. Sur le Mali, Lamamra a énuméré les initiatives en cours et le plan d'action politique, sécuritaire et économique entériné par l'accord des protagonistes maliens, lors des dernières négociations tenues en Algérie dans l'attente d'un nouveau round, destiné à renforcer davantage «la feuille de route» «des négociations dans le cadre du processus d'Alger» agréé en juillet dernier. «Les efforts de la médiation algérienne



Ph. Mehdi B.J.A.

à la tête d'une équipe composée de plusieurs pays et organisations régionales, ont été couronnés par une feuille de route et une Déclaration de cessation des hostilités qui ont ouvert la voie à des négociations substantielles sur les questions politiques, institutionnelles de défense et de sécurité, ainsi que sur des aspects de développement et de la situation humanitaire, la justice traditionnelle et la réconciliation nationale», a-t-il précisé.

Lamamra qualifie la cause sahraouie de «test de crédibilité»

Abordant la question sahraouie, il a rappelé la position traditionnelle de l'Algérie sur ce conflit qu'il a qualifiée de «test de crédibilité» vis-à-vis de la doctrine de décolonisation et des

droits de l'homme. Dans ce cadre, il a réaffirmé que l'Algérie qui accueillait sur son territoire un grand nombre de réfugiés sahraouis, soutenait le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Tout en rappelant «l'appui» de l'Algérie aux efforts des envoyés spéciaux de l'ONU pour le Sahara occidental notamment, les responsables américains James Baker et Christopher Ross, Lamamra a indiqué que la responsabilité de l'impasse pré-occupante actuelle du processus de paix est bien établie dans le dernier rapport de Ban Ki-moon. Au sujet de la situation en Tunisie, le chef de la diplomatie algérienne a mis en exergue «l'appui multiforme» de l'Algérie au parachèvement politique de transition dans ce pays, à travers les élections législatives et présidentielles d'octobre et novembre

prochains.

A propos de la Mauritanie, il a exprimé sa «satisfaction» quant à la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de confiance mutuelle qu'entretiennent les deux pays. Sur la crise en Libye, il a réitéré le rejet de l'Algérie de toute intervention militaire étrangère ainsi que son attachement à une solution consensuelle à travers un processus politique inclusif. Lamamra a fait savoir que l'Algérie a été sollicitée par différentes parties libyennes pour «faciliter» l'amorce d'un dialogue inter-libyen devant réunir autour d'une table, toutes les parties libyennes qui rejettent la violence et le terrorisme et acceptent le pluralisme démocratique comme moyen d'accès au pouvoir. S'agissant de la situation au Moyen-Orient, et en particulier, en Irak et en Syrie, il a expliqué que la «solution durable», au-delà de l'urgence sécuritaire, résidait dans le règlement des «causes sous-jacentes», telle que la «frustration profonde» engendrée et vécue au sein des peuples arabes, lors des 51 jours de bombardements israéliens sur Ghaza. Abordant enfin les relations algéro-américaines, Lamamra a relevé «la synergie» des efforts et l'existence d'une «vision commune» entre les deux pays sur plusieurs questions qui se développent, a-t-il dit, dans le cadre de consultations stratégiques visant à concevoir et élargir la coopération bilatérale dans différents domaines.

A. H.

Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle Titularisation de 36 000 bénéficiaires

QUELQUE 36 000 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ont été titularisés dans des postes de travail vacants, a affirmé samedi à Alger le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Khiat. Lors d'une conférence de presse animée en marge du lancement des sessions d'échange professionnel au profit des directeurs de wilaya en charge de l'emploi, Khiat a précisé que «36 000 bénéficiaires du DAIP ont été titularisés dans des postes de travail vacants au niveau des administrations à travers tout le territoire national». Le gouvernement a recensé, depuis le début de l'année, 43 000 postes de travail vacants au niveau des administrations à travers le territoire national, a fait savoir le responsable qui a ajouté que l'opération de titularisation se poursuivait pour pourvoir à tous ces postes vacants, et ce en coordination avec la direction générale de la Fonction publique. Le DAIP a été mis en place en 2008 dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage. Les demandeurs d'emploi par le biais de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) bénéficient de ce dispositif pour une durée de trois années renouvelables. Ce dispositif permet également d'améliorer l'employabilité des primo-demandeurs d'emploi en leur offrant la possibilité d'acquérir une expérience à travers l'insertion professionnelle.

Ghani Y.

Dépense publique

L'Etat décidé à «maîtriser» les importations

La prudence dans la dépense publique, telle que préconisée dans la Loi de finances 2014, oblige le gouvernement de prendre des mesures en vue de recadrer l'activité de l'import-export. Le gouvernement se rend compte qu'il faut maîtriser les importations et encourager l'investissement productif. La prudence dans la dépense publique, telle que préconisée dans la loi de Finances 2014, a contraint le département de Amara Benyounés de prendre des mesures en vue de recadrer l'activité de l'import-export, compte tenu du volume important des importations qui ont atteint des seuils alarmants. Le ministre du Commerce, Amara Benyounés, a annoncé mardi dernier la révision prochaine de la loi sur l'importation et l'exportation qui prévoit la restauration d'autorisation d'importation pour protéger certains produits stratégiques. Les modalités de fonctionnement du Fonds pour la promotion des exportations

(FSPE) ont été modifiées par un nouveau décret exécutif publié au Journal officiel n° 52.

Selon ce nouveau décret qui vient modifier celui de juin 1996, ce fonds retrace en recettes une quotité de 10 % de la taxe intérieure de consommation (TIC), les contributions des organismes publics et privés, ainsi que les dons et legs, précise le décret. En dépenses, il prévoit «une partie des frais liés aux études des marchés extérieurs, à l'information des exportateurs à l'étude pour l'amélioration de la qualité, des produits et services destinés à l'exportation, à une partie des frais de participation des exportateurs aux foires, expositions et salons spécialisés à l'étranger». Le fonds assure aussi «la prise en charge des frais de participation des entreprises aux forums techniques internationaux, à une prise en charge partielle destinée aux petites et moyennes entreprises, pour l'élaboration du diagnostic (export)», ajoute le texte.

Il finance aussi «la création de cellules (export) internes, la prise en charge d'une partie des coûts de prospection des marchés extérieurs supportés par les exportateurs ainsi que l'aide à l'implantation initiale d'entités commerciales sur les marchés étrangers, à l'aide à l'édition et à la diffusion de supports promotionnels des produits et services destinés à l'exportation et à l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication (création de sites web ...)». Le FSPE comprend aussi «l'aide à la création de labels, à la prise en charge des frais de protection à l'étranger des produits destinés à l'exportation (labels, marques et brevets d'inventions), ainsi que le financement de médailles et de décorations attribuées annuellement aux primo-exportateurs et de récompenses de travaux universitaires sur les exportations hors hydrocarbures». Il y est également prévu «l'aide à la mise en œuvre de programmes de formation aux métiers de l'ex-

portation, une partie des frais de transport à l'exportation des produits périssables ou à destinations éloignées, une partie des frais relatifs à l'organisation et à la participation aux manifestations spécifiques organisées au niveau national et consacrées à la promotion des produits algériens destinés à l'exportation». D'autre part, dans le cadre de la révision de la loi sur l'importation et l'exportation dont le projet devrait être présenté prochainement au gouvernement, «on va introduire des licences d'importation automatiques et non automatiques», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion d'évaluation de son secteur. Ces licences vont constituer un outil législatif qui permettra de protéger certains produits stratégiques. Cette mesure intervient conformément aux objectifs des pouvoirs publics qui œuvrent à réduire le niveau des importations.

Yazid Madi

Excédent commercial en nette baisse



Ph. /Le Jour

■ L'Algérie a réalisé, durant les huit premiers mois de 2014, un excédent commercial de 4,67 milliards de dollars (md usd) contre 5,87 usd à la même période de l'année écoulée, en baisse de 20,44%, selon les Douanes algériennes.

Par Salem Khelil

De janvier à août dernier, les exportations de l'Algérie ont atteint 43,77 mds usd contre 43,46 mds usd à la même période de 2013, enregistrant une légère hausse (0,71%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux

importations, elles se sont établies à 39,10 mds usd contre 37,59 mds usd, en hausse 4,02% durant la même période de comparaison, précisent les chiffres provisoires du Cnis. Les hydrocarbures ont continué à représenter l'essentiel des exportations algériennes avec une part de 95,84% du volume global des expéditions à l'international, soit 41,95 mds usd les huit mois de 2014 contre 42,13 mds usd à la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une légère diminution de 0,43%. Le ministre de l'Energie, Youcef Yousofi avait affirmé le 16 septembre, dans une déclaration à l'APS que les prix du pétrole ont «fortement dégringolé» depuis juin dernier. Selon le ministre, les fluctuations actuelles de prix sont attribuées aux mouvements des cours de monnaie et aux opérations boursières habituelles. Néanmoins, il a assuré que les développements du marché pétrolier sont suivis «avec attention», soutenant que «les données disponibles indiquent que le marché ne dégage pas de tension

particulière, ni de déséquilibre significatif entre l'offre et la demande». Le Sahara Blend, le brut de référence algérien, a chuté de près de six dollars en août à 100, 86 dollars contre 106,74 dollars en juillet, impactée par une abondance de l'offre et une baisse de la demande de pétrole, selon l'Opep. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent «faibles», avec 4,16% du volume global des exportations et ont totalisé près de 1,83 milliard usd, durant les huit premiers mois de 2014, selon le Cnis. Durant cette période de référence, les exportations du groupe demi-produit ont été estimées à 1,51 milliard usd (+62%), les biens alimentaires (218 millions usd), les produits bruts (77 millions usd), les biens d'équipements industriels (9 millions usd) et enfin les biens de consommation non alimentaire (7 millions usd). Pour la structure des importations, deux groupes ont enregistré des baisses, la plus importante a concerné le groupe «énergie et lubrifiants» (45,9%) totalisant 1,75 md usd et

celui des biens de consommation non alimentaire -6,63%, pour atteindre 6,97 mds usd. Les autres groupes de la structure des importations ont enregistré des hausses les plus «remarquables» ont concerné celui des produits alimentaires avec un total de 7,80 mds usd (+18,89%) et celui des biens d'équipements agricoles avec 409 millions usd (+27,02%) et enfin les biens d'équipements industriels avec 12,23 mds usd (11,48%). Durant le mois d'août dernier, l'Algérie a enregistré un excédent commercial de 607 millions usd, contre 758 millions usd à la même période en 2013, en baisse de près de 20%. Ce recul s'explique, selon le Cnis, par une «importante augmentation» des importations (+18%) par rapport à celle des exportations (+11,92%). Les exportations ont atteint, en août dernier, 5,28 mds usd contre 4,72 mds usd à la même période en 2013, en hausse de 11,92%, alors que les importations ont totalisé 4,67 mds usd contre 3,96 mds usd, en hausse également de plus de

18%, selon le Cnis. En août 2014, les six principaux clients de l'Algérie étaient l'Italie (833 millions), l'Espagne (753 millions), la France (482 millions), les Pays-Bas (385 millions), le Portugal (243 millions) et enfin la Belgique avec 225 millions de dollars. Quant aux fournisseurs, la Chine avec 670 millions, la France (543 millions), l'Italie (415 millions), l'Espagne (376 millions), l'Argentine (338 millions), l'Allemagne 258 millions) et les Etats-Unis d'Amérique avec 249 millions de dollars. L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 11,06 mds usd en 2013, contre 21,49 mds usd en 2012, en baisse de 48,51%.

S. K./APS

Aide frontale de l'Etat pour le logement rural Les modalités d'accès recadrées par arrêté

LES MODALITÉS d'accès à l'aide frontale octroyée par l'Etat pour la réalisation d'un logement rural ont été modifiées par un nouvel arrêté ministériel publié au Journal officiel n° 52. Ce texte qui vient modifier celui de juin 2013 a été signé en juin dernier par le ministre l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune. Il est précisé dans l'article 4 que désormais outre l'attestation de résidence et les documents justifiant de la possession d'un terrain à bâtir, le candidat à cette aide doit fournir «tout document administratif justifiant le revenu (fiches de paie, relevé des émoluments, documents délivrés par l'administration des impôts ou à défaut une attestation signée par le président de l'Assemblée populaire communale)». Par ailleurs, «sur la base du nombre d'aides, notification par la wilaya, le président d'APC procède à l'établissement de la liste des postulants remplissant les conditions d'accès dans un délai ne dépassant pas vingt jours, à compter de la date de notification du programme d'aide», note le texte. Pour ce qui est des modalités d'octroi, il est stipulé que «60% de l'aide est libérée sous forme d'avance, à la présentation du permis de construire, sur la base d'une demande visée par les services techniques habilités du directeur du logement ou de l'APC. Cette première tranche servira à la réalisation des travaux de la plate-forme et du gros œuvre. Les 40% restant seront accordés à l'achèvement des travaux de gros œuvres, en totalité ou en partie, consacré par le procès-verbal de constat d'avancement des travaux.

Hani T.

Rentrée universitaire

Remise des prix aux majors de promos

Une cérémonie de remise des prix aux étudiants «lauréats de l'année universitaire 2014», a eu lieu jeudi dernier à l'auditorium du campus Targa Ouzemour. Les prix ont été remis aux 77 médecins issus de la première promotion de médecine de l'université Abderrahmane Mira et ceux des sciences de l'infirmier, ainsi qu'à 40 majors de promotion de l'année universitaire 2014. La cérémonie a eu lieu en présence des membres de l'APW et du wali, entre autres. Celle-ci a coïncidé avec l'ouverture officielle de la rentrée universitaire 2014-2015. Il y a lieu de noter que l'université de Béjaïa va accueillir 42 000 étudiants dans les 112 spécialités dispensées, cette année. Environ 6 509 nouveaux bacheliers ont effectué leur inscription à l'université de Béjaïa cette année. Lesquels ont été répartis sur une vingtaine de filières disponibles dans 8 facultés. «Quelque 1 200 étudiants sont affectés vers la filière technologie», selon des déclarations récentes des autorités universitaires. En prévision de la rentrée actuelle, l'universi-

té A Mira de Béjaïa dispose d'une capacité d'accueil de 5 000 places pédagogiques dont 4 000 au Campus universitaire d'Amizour et 5 000 seront générés par les diplômés des promotions sortantes, ou du moins la moitié qui devrait quitter théoriquement l'université. En matière d'infrastructures universitaires, la nouvelle faculté de droit, implantée dans la commune d'Amizour, sise à 30 km du chef-lieu de wilaya, devrait ouvrir ses portes «partiellement», cette année. Cependant, il reste qu'en matière de places pédagogiques, l'université de Béjaïa va être confrontée, une fois encore, à un déficit cette année. Lequel devrait être, définitivement, endigué en 2016, selon les prévisions de la wilaya. Laquelle a bénéficié d'un programme conséquent en matière d'hébergement et de places pédagogiques. Au total, ce sont 16 000 places pédagogiques et 6 000 lits qui sont en construction à Béjaïa. La capacité d'accueil de l'université qui est actuellement de 42 000 places pédagogiques, sera appelée à augmenter, dès la réception totale du

3^e campus universitaire d'Amizour avec ses 4 000 places pédagogiques, ainsi que du campus d'El-Kseur avec 6 000 places pédagogiques. Elle atteindra les 58 000 places pédagogiques au total. «Ces structures seront réceptionnées en septembre 2015», a-t-on informé. En matière d'hébergement, en sus des 2 800 lits qui seront dégagés avec le départ des diplômés cette année, il est prévu la réception de 1 000 lits à El-Kseur et 3 000 à Amizour. Concernant les œuvres universitaires, des opérations de réparation et restauration des infrastructures dégradées au fil du temps ont été effectuées au niveau des cités universitaires, notamment à Targa Ouzemour pour garantir une meilleure rentrée. L'université de Béjaïa est sur le point de se doter aussi de la WEB-TV selon le P^r Boualem Saïdani, recteur de l'université jeudi dernier sur Radio Soummam. «Une équipe audio visuelle a bénéficié d'une formation au Canada: elle est en prêle à mettre en œuvre ce projet», a-t-il ajouté.

Hocine Cherfa

Zones d'expansion touristiques

Adoption de sept plans d'aménagement

■ Selon le directeur technique de l'Agence nationale de développement touristique (ANDT), les sept ZET approuvées par l'APW abriteront 66 projets touristiques d'investissement portant sur la création, au total, de 10 500 lits et la génération de 15 000 emplois directs.

Par Kader T./APS

Les plans d'aménagements de sept zones d'expansion touristiques (ZET) de la wilaya d'Ain Témouchent ont été adoptés par l'APW lors de sa dernière session, a-t-on appris, hier, du directeur du Tourisme et de l'Artisanat.

Cette adoption, précise Larbi Mecheri, concerne la 3^e phase d'étude de ces zones, préalablement à leur mise à disposition des investisseurs dès l'achève-

ment des procédures réglementaires, conformément au décret exécutif fixant les modalités d'établissement des plans d'aménagement touristique des ZET. Il s'agit des zones de Sassel, Terga, Sidi Jelloul, Sbéât, Madagh, Hammam Bouhadjar et Rachegoune, qui feront l'objet d'un arrêté du wali qui sera transmis au ministère pour l'élaboration d'un décret exécutif, ajoute-t-on. Ces ZET s'ajouteront à celle de Bouzedjar, dont l'étude d'aménagement a déjà été adoptée par la même APW. Ainsi, ce sont plus de 1 300 ha qui seront mis à la disposition des investisseurs pour la réalisation de projets. Plus de 500 ha seront ensuite ajoutés à cette superficie dès l'achèvement des études d'aménagement de deux autres ZET implantées respectivement à Malouze-Ouardania (269 ha) et Sid Yakoub (240 ha), indique le même responsable.

Le nombre de ces zones est passé de sept, en 2010, à dix actuellement, pour profiter au secteur du tourisme de cette wilaya potentielle qui a accueilli 14 millions d'estivants durant cette saison estivale 2014, rappelle-t-on.

Selon le directeur technique de l'Agence nationale de développement touristique (ANDT), les sept ZET approuvées par l'APW abriteront 66 projets touristiques d'investissement por-



P.H/D.R.

tant sur la création, au total, de 10 500 lits et la génération de 15 000 emplois directs.

Cette opération fait suite, rappelle-t-on enfin, à l'adoption, en juin 2013, par la même Assemblée, du Plan d'orientation pour l'aménagement touristique (POAT) de la wilaya d'Ain Témouchent.

Basé sur une vision futuriste visant la promotion et le développement touristique générateur de richesses et de postes d'emploi au profit de la population locale, ce plan constitue un instrument important pour la prise de décision et une feuille de route pour le développement du secteur pour les vingt années à

venir, a précisé le directeur du tourisme.

Le POAT, rappelle-t-on, détermine concrètement les voies et moyens de développement des activités et équipements touristiques en prenant en considération les spécificités et potentiels de chaque zone de la wilaya.

K.T./APS

En exclusivité sur le marché algérien Ooredoo lance le service Ocloud Solutions

UN TEST d'un mois gratuit pour les entreprises.

Ooredoo lance le service exclusif Ocloud Solutions qui met à la disposition des clients Entreprises des logiciels et des ressources informatiques performants pour améliorer et faciliter l'activité professionnelle de leurs collaborateurs au quotidien.

En souscrivant à ce nouveau service, les clients auront accès à de multiples logiciels informatiques soigneusement sélectionnés, disponibles en ligne 24h/24 et 7j/7, faciles à utiliser en quelques clics et via une simple connexion Internet depuis un navigateur web standard sur ordinateur, tablette ou Smartphone. Ainsi, avec Ocloud Solutions, les entreprises n'auront plus besoin d'investir dans des infrastructures, des serveurs coûteux, des mises à jour de licences informatiques ou de s'occuper de la maintenance, car toutes les applications proposées sont disponibles avec un simple abonnement mensuel ou annuel. De plus, toutes les données stockées par les entreprises seront accessibles sur un seul portail à tout moment. Ces données resteront protégées et hautement sécurisées en cas de sinistre. Avec un catalogue riche et taillé sur mesure aux besoins des professionnels, le service Ocloud Solutions permettra aux entreprises de publier leur site web en quelques clics pour créer leur identité et faire connaître leur entreprise sur Internet, de créer et utiliser une adresse de messagerie professionnelle afin d'améliorer leur communication entre collaborateurs et avec leurs partenaires, d'organiser des vidéoconférences, de gérer des campagnes de marketing direct par e-mail et de protéger leurs données de manière optimale à travers un antivirus parfaitement à jour. Afin de mieux faire connaître le service et tester ses solutions, Ooredoo offre une période de gratuité d'un mois à ses clients Entreprises qui pourront s'enregistrer, consulter les solutions et les tester gratuitement sur www.ocloudsolutions.dz. Soucieux de fournir à ses clients la meilleure technologie, Ooredoo est le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie à leur fournir cette nouvelle technologie qui verra d'autres solutions s'ajouter au catalogue.

Communiqué

Une réunion de deux jours en Australie

Le G20 déterminé à créer plus d'emplois mieux payés

Les ministres des Finances des pays du G20 ont entamé hier une réunion de deux jours en Australie, pays hôte, «déterminés» à faire plus pour l'emploi et la croissance mondiale dans une passe difficile. Rassemblés à Cairns, ville de la côte Est australienne, les ministres et gouverneurs des banques centrales des nations du G20 doivent examiner notamment leur objectif de croissance pour les cinq prochaines années et des mesures de lutte contre l'optimisation fiscale. «Nous sommes déterminés à rendre le monde meilleur, à développer la croissance de l'économie mondiale, créer plus d'emplois et des emplois mieux payés, construire des infrastructures pour permettre aux enfants d'avoir une eau de meilleure qualité, une éducation et des soins médicaux», a déclaré le Trésorier australien, Joe Hockey,

en ouvrant les débats. L'Australie assure la présidence tournante du G20, dont la réunion de Cairns sera suivie en novembre par un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Brisbane, autre ville de la côte Est australienne. «Je n'ai aucun doute qu'après le résultat des délibérations de cette réunion ce week-end, suivie du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Brisbane, nous aurons l'opportunité de changer le destin de l'économie mondiale», a ajouté le Trésorier Hockey, équivalent d'un ministre de l'Economie et des Finances. Mais ces bonnes intentions risquent d'être compromises par la situation économique qui s'est détériorée ces derniers mois et menace quelque peu l'objectif de croissance annoncé par les ministres des Finances du G20 lors d'une précédente réunion en février à Sydney.

Les grands argentiers s'étaient fixés, lors d'une précédente réunion en février à Sydney, comme objectif d'augmenter la valeur du Produit intérieur brut (PIB) des pays du G20 de 2% supplémentaires d'ici à 2019, ce qui signifie accroître le PIB mondial de plus de 2 000 milliards de dollars.

Mais la situation économique s'est détériorée ces derniers mois et menace quelque peu cet objectif de croissance.

Lundi, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a constaté un ralentissement des grandes économies mondiales, abaissant sa prévision de croissance pour la zone euro de 0,4 point de pourcentage par rapport à une précédente estimation en mai, sur fond de risques géopolitiques et financiers importants.

Lyès G.

Plombés par la hausse du dollar

Le pétrole termine en baisse

Les cours du pétrole ont fini en baisse à New York vendredi, plombés par la hausse du dollar et des inquiétudes sur la demande mondiale.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre cédait 66 cents, à 92,41 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

«Le dollar a encore pesé nettement sur le prix du pétrole aujourd'hui», a noté Phil Flynn, de Price Futures Group.

En effet, «alors que la Réserve fédérale nous prépare douce-

ment à la remontée de ses taux, en Europe, en Chine» et ailleurs, «des mesures de relance sont engagées pour stimuler les économies, et cette différence de perspective donne beaucoup de vigueur au billet vert», a-t-il poursuivi. La monnaie américaine évolue actuellement à des niveaux inconnus depuis six ans face au yen et depuis 14 mois face à l'euro. Or un dollar fort rend les achats de brut, libellés en dollars, plus coûteux et donc moins attractifs pour les acheteurs munis d'autres devises.

Du côté de l'offre, le marché a continué de souffrir du net rebond des réserves de brut aux Etats-Unis la semaine dernière, un signe peu encourageant pour la demande du premier consommateur mondial de brut, a aussi relevé Kilduff.

Les opérateurs «du monde entier» ont toutefois poussé un soupir «de soulagement en voyant que l'Ecosse reste dans le giron du Royaume-Uni», après l'échec du «oui» au référendum sur son indépendance jeudi, a noté Matt Smith, de Schneider

Electric. Les places financières avaient craint qu'une victoire du camp de l'indépendance ne crée un précédent en Europe, favorisant les velléités sécessionnistes d'autres régions, en Espagne notamment, et déstabilise une région déjà affaiblie par une économie fragile. En définitive, les prix du WTI terminaient la semaine sur une note relativement stable, légèrement au-dessus des 92 dollars, après une semaine particulièrement volatile.

R.E.

Avec 120 milliards de dinars de production agricole

La wilaya de Boumerdès se classe 3^e au niveau national

■ Les statistiques présentées par la direction départementale des services agricoles, lors du Salon de la production agricole organisé récemment à Boumerdès, indiquent que cette région de l'est de la capitale figure parmi les wilayas les plus rentables en produits agricoles et leader dans plusieurs filières, notamment la viticulture où elle se classe à la première marche du podium avec une production de 2,5 millions de quintaux.

Par Ahmed Kichni

Boumerdès est une wilaya à vocation agricole. Sur un total de 98 864 ha de surface agricole, la wilaya compte 65 010 ha de superficie utile (SAU) dont 14 552 ha irrigués et 21 024 exploitations agricoles.

La population agricole active est de 48 776 agriculteurs sur une population active totale de 264 767, soit 18,42%. Cette situation ne reflète point les potentialités que recèle wilaya. Au fil des ans et après une prise en charge de l'Etat et les crédits octroyés aux agriculteurs, pour ne citer que les crédits Rfig et Ettahadi, Boumerdès a fait un bond spectaculaire en matière de production agricole, notamment dans les filières lait et vigne.

Pour preuve, les statistiques présentées par la direction départementale des services

agricoles, lors du Salon de la production agricole organisé récemment à Boumerdès, indiquent que cette région de l'est de la capitale figure parmi les wilayas les plus productives en matière de produits agricoles et leader dans plusieurs filières, notamment la viticulture où elle se classe à la première marche du podium avec une production de 2,5 millions de quintaux, 3^e dans le maraîchage avec une production de 7,53 quintaux, 3^e dans la filière de l'oignon avec une production de 1,42 quintal, 7^e dans la culture de la tomate industrielle avec une production de 142 000 quintaux, 8^e dans les agrumes avec une production de 390 464 quintaux et la 35^e place dans la céréaliculture avec une production de 209 676 quintaux.

L'aviculture a elle aussi connu une évolution. Au cours de l'exercice précédent, la wilaya de Boumerdès a produit 146 777 quintaux de viande blanche et se



classe à la 10^e place, et 257,8 millions d'unités d'œufs, se classant en 6^e position au niveau national. Quant à la production animale, l'effectif du cheptel est de 36 700 bovins, 53 307 ovins, 6 204 caprins, 5 800 000 d'aviculture chair et 1 015 536 poules pondeuses.

Au même titre que les autres filières, celle du lait a connu une évolution considérable dans la

collecte de lait cru qui a atteint 22 553 129 litres contre 4 000 000 de litres en 2004 et représente un taux croissant de 550%.

Avec cette production, la wilaya de Boumerdès, en valeur de production agricole de 120 milliards de dinars, se classe à la 3^e place au niveau national, derrière la wilaya de Biskra avec une valeur de production agricole de

160 milliards de dinars et la wilaya d'El Oued avec 140 milliards de dinars.

Par ailleurs, la dernière manifestation agricole qui a connu un véritable succès a permis aux agriculteurs de se manifester et présenter leurs produits. Les agriculteurs réclament plus de terrains agricoles et la régularisation de leur situation quant aux concessions. Pour les responsables du secteur c'est un moyen efficace pour accompagner le processus de réorganisation et de consolidation de l'ensemble des filières agricoles, tel que fixé dans le cadre de la politique de renouveau agricole et rural. Ce dernier vise à améliorer la sécurité alimentaire de notre pays à travers une prise en charge efficiente des besoins croissants de la population en matière de production agricole.

A.K.

El Tarf

Plus de 180 hectares de forêt détruits cet été

Pas moins de 183 hectares de forêt ont été détruits entre le 1^{er} juin et le 18 septembre 2014 dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué vendredi à l'APS le conservateur des forêts, Mohamed Teyar.

Selon ce responsable, les sinistres, au nombre de 105, qui se sont déclarés durant la période

de citée, ont notamment eu pour théâtres des espaces forestiers situés près des localités de Bougous, Ain Assel, El Tarf, Bouhadjar, Zitouna et Hammam Beni-Salah.

Même si le nombre d'incendies était moins élevé en 2013 (63 foyers avaient été enregistrés), leur effet destructeur était

bien plus important puisque 235 hectares, dont 146 hectares de maquis, étaient partis en fumée, selon la même source.

Plusieurs opérations menées par les services forestiers ont contribué à une meilleure maîtrise des feux, a ajouté M. Teyar, citant à ce propos les nombreuses campagnes d'entretien

des pistes forestières et une meilleure implication des populations riveraines, notamment dans la prévention.

Près de 65% du territoire de la wilaya d'El Tarf est constitué de forêts, soit près de 180 000 hectares.

Hani Y.

Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle à Saïda

540 nouveaux emplois générés

Pas moins de 540 nouveaux postes d'emploi ont été générés cette année dans la wilaya de Saïda, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), selon de la direction de l'action sociale (DAS).

Les services de la DAS ont accordé, depuis le mois de juin, 200 postes d'emploi aux jeunes diplômés, 150 autres aux diplômés

més des instituts de formation ainsi que 190 aux jeunes désirant exercer dans le cadre des activités d'insertion sociale dont des travaux d'hygiène et de gardiennage.

Les 16 communes de la wilaya ont bénéficié de postes au titre du dispositif d'activités d'insertion sociale (190 postes au total).

La directrice du secteur, Dassi Mokhtaria, a signalé une réaffectation de postes non

attribués dans certaines communes au profit de couches défavorisées qui bénéficieront d'une prime mensuelle de 6 000 DA et de la couverture sociale. La direction de l'action sociale avait attribué, en 2013, un quota de 2 000 emplois au titre des activités d'insertion sociale.

Said F.

Communes d'Aflou et de Laghouat

Distribution prochaine de 6 000 lots de terrain

Quelque 6 000 lots de terrain destinés à l'autoconstruction seront distribués prochainement dans les communes d'Aflou et Laghouat, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Cette opération figure parmi un total de 12 000 parcelles et des lotissements sociaux créés dans le cadre de la stratégie visant à faciliter l'accès au loge-

ment dans les wilayas du sud du pays, selon la même source.

Pour le chef-lieu de wilaya, il s'agit de 3 000 lots répartis sur les zones de Bouchaker (2 000 parcelles), l'Oasis du nord (600 lots) et Bordj Senoussi (400 parcelles), a-t-on précisé.

Concernant les 3 000 lots de terrain destinés pour la commune d'Aflou, ils seront créés au

niveau des espaces jouxtant l'annexe universitaire, le marché à bestiaux et la route d'El Bayadh, a-t-on indiqué. Par ailleurs, pas moins de 1 500 logements de type social locatif (LSL) ont été attribués à travers plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre de la distribution anticipée des programmes de logements dont le taux d'avancement des

chantiers a dépassé les 60%.

La wilaya de Laghouat avait bénéficié, au titre de l'actuel plan quinquennal 2010-2014, de près de 14 000 lotissements et 40 000 unités de différents types de logements, dont 16 400 logements public locatif (LPL) et 21 000 aides destinées à l'habitat rural, rappelle-t-on.

Ouali Y.

Pour mettre un terme au calvaire des élèves à Skikda Un nouveau lycée à Ouled Zhour

LA DÉCISION de construire un lycée à Ouled Zhour vient d'être prise pour «mettre fin au calvaire des élèves résidant dans cette localité», ont indiqué, hier, les services de la wilaya.

La proposition d'inscription de cet établissement a été formulée par le wali, Faouzi Benhassine, en réponse aux préoccupations exprimées par les parents d'élèves dont les enfants parcourent de longues distances, parfois jusqu'à la wilaya voisine de Jijel, pour poursuivre leur scolarité, a précisé la même source.

Des instructions ont été données par le premier responsable de la wilaya à l'effet d'entamer en «janvier 2015» la construction du lycée d'Ouled Zhour qui disposera de 800 places pédagogiques et d'une demi-pension, a-t-on souligné à la wilaya.

Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un lycée, dans la commune de Zerdaza, ont été lancés moyennant une enveloppe financière estimée à 300 millions de dinars, a-t-on indiqué, ajoutant que M. Benhassine a appelé les entreprises de réalisation à accélérer la cadence des travaux afin que cet établissement soit opérationnel dès la prochaine rentrée (2015-2016).

Ce second établissement du cycle secondaire accueillera 800 élèves qui disposeront également d'une demi-pension, a affirmé la même source.

K. L.



Irak

49 otages turcs libérés

■ Quarante-neuf Turcs ont été libérés hier après trois mois de captivité en Irak aux mains du groupe Etat islamique (EI), qui a réalisé une percée fulgurante dans le nord de la Syrie, poussant des dizaines de milliers de Kurdes à se réfugier en Turquie.

Par Ali O.

Face à «l'offensive de grande ampleur» menée par l'EI, le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté la communauté internationale à «renforcer» son soutien au gouvernement irakien.

La coalition initiée par le président américain Barack Obama s'est étoffée ces dernières 48 heures avec les premières frappes françaises en Irak et l'accord du Congrès américain pour aider les rebelles en Syrie face aux jihadistes, responsables des pires exactions dans les régions qu'ils ont conquises.

Alors que l'EI a revendiqué ces dernières semaines la décapitation de trois otages occidentaux, les forces spéciales turques ont libéré 49 de leurs ressortissants que l'EI avait capturés le 11 juin lors de la prise du consulat général de Turquie à Mossoul, aux premiers jours de son offensive dans le nord de l'Irak. «Tôt ce matin, nous avons récupéré nos citoyens et nous les avons ramenés en Turquie», sains et saufs, a annoncé le Premier ministre, Ahmet Davutoglu. Le président Recep Tayyip Erdogan a expliqué que les otages avaient été libérés lors d'une «opération de sauvetage» dans la nuit de vendredi à hier, sans donner davantage de précisions. Parmi les otages figuraient le consul général et son épouse, plusieurs diplomates et leurs enfants, ainsi que des membres de forces spéciales turques. Depuis juin, Ankara avait répété avoir maintenu des «contacts» pour obtenir leur libération, sans plus de précisions.

Le gouvernement islamo-conservateur turc, soutien de l'opposition au président syrien Bachar al-Assad, a été accusé à de nombreuses reprises d'avoir armé des groupes islamistes hostiles au régime de Damas, dont l'EI, ce qu'Ankara a toujours fermement



Ph. > D. R.

«exceptionnel» par la violence des combats. Hier, l'OSDH a précisé qu'au moins 18 jihadistes avaient péri dans la nuit de vendredi à hier dans les affrontements avec les forces kurdes, qui se poursuivaient hier. Une déplacée a affirmé sur la chaîne turque Haber-Türk que les jihadistes avaient tué de nombreuses personnes et a évoqué des viols. «Il y a 800 habitants de ces villages dont le sort est inconnu», a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Ayant exclu de déployer des troupes de combat, les États-Unis comptent sur les rebelles syriens modérés pour affronter l'EI sur le terrain. Dans ce but, le Sénat a adopté jeudi un plan de 500 millions de dollars sur un an pour équiper et entraîner ces rebelles, affaiblis par la double guerre qu'ils mènent contre l'EI et le régime syrien. Alors que les États occidentaux craignent le retour sur le sol des jihadistes ayant combattu en Syrie et en Irak, la sécurité a été renforcée place Saint-Pierre à Rome après l'interception par des services de renseignements étrangers d'un message menaçant évoquant une possible attaque au Vatican, selon un journal italien. Un média belge a indiqué de son côté que les autorités de ce pays avaient empêché plusieurs attentats.

A. O.

nié. La Turquie a refusé la semaine dernière de participer aux opérations militaires lancées par la coalition antijihadistes, arguant de sa volonté de protéger la vie des otages mais nourrissant ainsi critiques et suspicion.

Une quarantaine de pays ont décidé de participer, d'une manière ou d'autre, à cette coalition initiée par les États-Unis. Vendredi, des avions français ont mené «une première frappe contre un dépôt logistique» de l'EI et l'ont «entièrement détruit», a indiqué la présidence française. Selon une source militaire française, le dépôt contenait notamment «beaucoup de munitions».

Le secrétaire d'État américain John Kerry s'est dit «absolument convaincu qu'à travers une campagne mondiale nous pouvons vaincre la menace de l'EI», fort de 35 000 hommes en Syrie et en Irak selon les estimations. Kerry a même jugé que l'Iran, jadis considéré comme l'un des pires enne-

mis des États-Unis, avait «un rôle à jouer» dans la lutte contre l'EI, sans détailler. Ces deux derniers jours, ce groupe extrémiste sunnite a effectué une avancée majeure dans le nord de la Syrie, en prenant le contrôle de 60 villages kurdes autour d'Ain al-Arab (Kobané en langue kurde), selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Craignant les terribles exactions de cette organi-

sation ultra-radical, quelque 45 000 Kurdes se sont réfugiés en Turquie depuis jeudi, a annoncé le vice-Premier ministre turc, Numan Kurtulmus. Plusieurs milliers d'autres se pressaient encore à la frontière hier, selon un photographe de l'AFP. Après avoir un temps refusé l'entrée de ces nouveaux réfugiés, la Turquie - qui accueille déjà près d'un million et demi de Syriens - a justifié ce geste

Turquie

La retenue d'Ankara dans la lutte anti-EI inquiète ses alliés

Pressée par ses alliés occidentaux, la Turquie a resserré ses frontières pour tarir le flot des jihadistes qui rallient le groupe Etat islamique (EI) mais sa répugnance à lui déclarer ouvertement la guerre continue de nourrir les critiques et la suspicion.

Depuis des semaines, la stratégie du régime islamo-conservateur turc face à la menace du mouvement radical sunnite responsable de viols, rapt, exécutions et persécutions en Syrie et en Irak est au cœur de toutes les interrogations.

Ses 800 km de frontière avec la Syrie placent géographiquement la Turquie en première ligne. Mais politiquement, son gouvernement traîne ostensiblement des pieds pour rejoindre la coalition anti-EI mobilisée par les États-Unis. La semaine dernière, Ankara a refusé de participer à toute «campagne militaire» contre le groupe radical pour n'accepter qu'un rôle «humanitaire». Les dirigeants turcs ont dit et répété que cette discrétion visait d'abord à ne pas mettre en péril la vie de leurs 49 citoyens enlevés en juin par l'EI lors de l'assaut du consulat général de Turquie à Mossoul (Irak). Ces otages ont été libérés hier matin lors d'une opération des forces spéciales turques et ont regagné sains et saufs la Turquie. Nombreux sont ceux qui n'ont vu que dans cette explication qu'un prétexte facile. Depuis des mois, l'opposition turque, des ONG et de nombreuses capitales étrangères accusent Ankara d'avoir soutenu les rebelles les plus radicaux en guerre contre le président syrien Bachar al-Assad, dont l'EI, en leur livrant des armes ou en autorisant leurs allées et

venues de part et d'autre de la frontière. La Turquie l'a toujours farouchement nié. «Présenter la Turquie comme un pays qui soutient ou tolère le terrorisme relève de l'impertinence», a grommelé cette semaine encore le président Recep Tayyip Erdogan. Mais l'ambiguïté demeure. «La Turquie porte une responsabilité directe dans la montée en puissance de l'EI et se trouve aujourd'hui très embarrassée», juge Marc Pierini, ex-représentant de l'UE en Turquie et chercheur à la fondation Carnegie Europe. «Jusqu'à ces derniers mois, les jihadistes avaient libre accès au territoire turc», ajoute-t-il. «Ça commence à changer sous la pression des Occidentaux et parce que le régime a fini par réaliser que l'Etat islamique représentait une menace pour sa sécurité». La police turque a donc resserré sa surveillance à la frontière syrienne et procédé récemment à plusieurs coups de filets très médiatisés dans la mouvance islamiste. Les autorités se sont aussi engagées à couper «l'autoroute du jihad» empruntée par les milliers d'apprentis combattants venus, surtout d'Europe, rejoindre les rangs de l'EI. Quelque 6 000 «suspects» ont été interdits d'entrer sur le territoire turc depuis un an, et un millier d'autres expulsés, affirment-elles. Mais cet effort est encore loin de satisfaire les pays qui tentent d'enrayer le flux de leurs ressortissants et, plus encore, de pister le retour de ceux qu'ils jugent dangereux. «Cette question n'est clairement pas une priorité turque», déplore un diplomate occidental, «l'idée même de partager une information leur est inconnue. Et quand finale-

ment ils se décident à faire quelque chose, c'est dans le cadre d'un marchandage». Selon une source proche du dossier, l'arrestation en août en Turquie et l'expulsion la semaine dernière d'un Français de 30 ans accusé d'être un recruteur jihadiste a été l'occasion d'un bras de fer tendu entre les deux pays : «Il a fallu un coup de téléphone d'un haut responsable politique français à son homologue turc pour qu'ils consentent finalement à l'interpeller.» Mis en cause, les Turcs nient toute mauvaise volonté et dénoncent en retour le manque de coopération de leurs alliés. «Les Européens ne nous donnent pas de liste, ils ne nous informent qu'à la dernière minute ou une fois que les suspects sont chez nous. On ne peut pas arrêter quelqu'un sur son seul nom musulman», plaide un responsable turc, «on fait tout ce que l'on peut».

De l'avis des analystes, les raisons de la timidité turque face à l'EI sont nombreuses: de la protection des otages au risque d'attentat sur son territoire, en passant par la volonté de ne pas renforcer le régime syrien et les rebelles kurdes de Turquie, dont les combattants sont engagés en première ligne contre les jihadistes.

«Il existe en Turquie, dans une large fraction de la population comme au sommet de l'Etat, une absence de volonté de condamner fermement l'EI», résume Marc Pierini. «Cette position provoque une grande frustration chez ses alliés», «et va s'imposer comme le problème numéro un dans les relations entre Ankara et Bruxelles».



Points chauds

Retour

Par Fouzia Mahmoudi

Après deux longues années d'atermoiement, l'ex-président Nicolas Sarkozy a enfin officiellement refait son retour en politique. Un retour dont plus personne ne doutait, mais qui commençait à s'étirer en longueur. Un retour qui était extrêmement attendu par les militants de droite mais qui ne suscite que peu de sympathie de la part d'une majorité de français qui seraient près de 70% à ne pas souhaiter revoir Sarkozy à l'Élysée. Pourtant, cela ne semble pas décourager l'ancien chef d'État qui se présente comme l'homme providentiel, seul capable de relever une France à genoux. Surtout, il semblerait qu'il soit également décidé à créer un nouveau parti de droite, n'ayant à aucun moment dans son discours de retour cité l'UMP, préférant parler de sa «famille politique». L'évocation de la création d'un nouveau parti n'est d'ailleurs pas nouvelle, alors qu'elle a été évoquée à de nombreuses reprises ces derniers mois par les supporters de Sarkozy. En effet, l'UMP serait désormais entachée par trop de scandales pour permettre au sarkozysme de prospérer à nouveau. Et si à droite, l'on a accueilli l'annonce de l'ex-président tantôt avec précaution, comme Alain Juppé, ou avec enthousiasme, comme tous les fidèles lieutenants du sarkozysme pouvaient le faire, à gauche comme au FN, l'on se veut plus ironique sur le «retour». Pour Florian Philippot, vice-président du FN, «ce n'est même pas un retour, on a eu le sentiment qu'il n'était jamais parti parce qu'il n'avait pu s'empêcher de faire des allers-retours, d'envoyer des cartes postales, de faire des interviews. Je crois donc que c'est un non-événement». D'autres, comme l'ex-candidate écologiste à la présidentielle de 2012, se demande si cette volonté de retrouver l'Élysée ne cache pas surtout une volonté de se soustraire à ses ennuis judiciaires. Cette dernière question a d'ailleurs été souvent rappelée alors que Nicolas Sarkozy n'est pas débarrassé des nombreuses affaires qui pèsent sur lui. L'on n'attend plus désormais que son travail dont l'opposition commence avec comme priorité d'offrir à la droite un programme et un projet qui lui manquent cruellement depuis deux ans.

F. M.



Clôture du Festival international de musique symphonique

Spectacle époustouflant de l'Orchestre multinational

■ La sixième édition du Festival international de la musique symphonique a été clôturée dans la soirée de vendredi avec un spectacle de haute facture animé par l'orchestre multinational. Un public nombreux était présent lors de cette soirée riche en musique et émotions. Pas moins de 95 musiciens étaient sur la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi jouant des morceaux du répertoire international. Ils ont tous démontré un haut niveau technique et des capacités musicales hors normes.

Par Abla Selles

Le 6^e Festival culturel international de musique symphonique s'est achevé vendredi soir à Alger avec l'Orchestre multinational, composé d'instrumentistes issus de neuf pays, dans une belle fusion qui a mis en œuvre un florilège de pièces du répertoire universel.

Pas moins de 95 musiciens, sur la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi ont interprété une quinzaine des plus célèbres pièces de la musique classique universelle, sous la direction des maestros Mats Rondin de Suède et Amine Kouider d'Algérie.

Outre les musiciens algériens,

des instrumentistes de Finlande, Japon, Suisse, Syrie, Suède, Tunisie, Ukraine et Chine ont pris part à ce grand rassemblement autour d'un répertoire riche qui a constitué une autre réunion de grands compositeurs qui ont marqué l'histoire de la musique universelle.

Durant deux heures et demie de temps, des pièces de Jacques Ibert, Antonio Vivaldi, Henri Vieuxtemps, Georges Bizet, Ruggero Leoncavallo et autres, ont orné l'espace Mustapha-Kateb du TNA. Egalement interprétés, Giacomo Puccini, Antonin Dvorak, Edvard Grieg, Hilding Rosenberg et Piotr Illich Tchaïkovski, autant de grands noms qui ont donné à cette cérémonie de clôture, une



dimension de grande soirée.

Les flûtistes Djamel Ghazi et Adel Sahnoun ont brillé de maîtrise et de technique dans «Concerto pour deux flûtes et orchestre à cordes en Do majeur» d'Antonio Vivaldi, faisant montre d'un remarquable savoir-faire, longuement applaudi.

Le violoniste virtuose Philip Koch (Italie), interprétant «Balade et polonaise pour violon et orchestre» d'Henri Vieuxtemps a entraîné l'assistance dans le silla-

ge des sonorités mélancoliques de son instrument, l'invitant dans une randonnée romantique.

Jyrki Niskanen, ténor finlandais, et Amélia Jakobsson, soprano suédoise, aux voix limpides aux tessitures larges, interprétant d'abord séparément quelques titres, ont entonné ensuite ensemble l'inévitable «Libiamo from La Traviata» de Giuseppe Verdi, dans un tour de chant époustouflant de puissance, enflammant l'assistance.

Mats Rondin, dirigeant d'une main de maître l'Orchestre multinational, a d'abord étudié le violoncelle, avant d'exercer comme chef d'orchestre avec un répertoire qui va des symphonies classiques au Ballet, passant par l'Opéra. Il dirigera par la suite plusieurs orchestres de par le monde et sera décoré en Suède, de la médaille royale des arts et des lettres.

Amine Kouider, héritant d'un orchestre au sommet de son art, a commencé par diriger Mats Rondin, devenu soliste au violoncelle dans «A Small Pièce» pour violoncelle et cordes d'Hilding Rosenberg, avant de braver la difficulté technique et le caractère complexe qui ressort de la partition de Piotr Illich Tchaïkovski dans «Capriccio italien, opus 45».

A.S

Festival national du Malouf à Constantine

Les associations culturelles enchantent le public

La seconde soirée du festival national du malouf de Constantine, organisée cette année dans le décor merveilleux du palais du Bey a été celle du coup d'envoi du concours pour l'obtention du très convoité Grand prix.

L'association «Mesk oua fen» de Guelma et «En-Nadi el adabi oua el feni» de Skikda, ont fait leur entrée en lice devant un public nombreux et très attentif, avec la légitime ambition de figurer en haut de podium.

Sous la houlette du chef d'orchestre Mohamed El Hachemi Tounsi, les dix membres de la troupe venue de l'antique Calama ont exécuté des extraits de la Nouba Dil, suivis du

Meçader «Yatibou aichi», d'un derdj «Ajlliss tara el ma'ani» avant de clôturer avec un khelass «sa'ali houmoumek».

En coulisses, M. Tounsi a indiqué à la presse que cette association, créée il y a une dizaine d'années, et qui compte actuellement 20 membres dont quatre jeunes filles, ambitionne de mettre en place une «école d'apprentissage de la musique andalouse». Professeur de musique, M. Tounsi s'est donné pour mission de «repérer» les talents en herbe pour les intégrer à son association dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 14 ans.

De leur côté, les 14 membres d'En-Nadi el adabi oua el feni de

Skikda ont gratifié le public avec des extraits de la Nouba Sika, avant d'enchaîner avec un Meçader «Ya nass ma t'ardhirouni», Betayhi «Taâ'ir el qalb» et un derdj «Ana aladi biya sakinou samimi fouadi». Le club, créé en 2006, se veut «un espace d'expression» pour la trentaine de jeunes qui y adhère, affirme Badreddine Boughangioua, professeur de musique, soulignant que ses élèves effectuent, sous sa houlette, de la recherche musicale.

Il a évoqué, à ce propos, l'organisation par le club d'un colloque sur «la nouba contemporaine», où professeurs, artistes et virtuoses ont été conviés à débattre de «l'importance d'ex-

primer le patrimoine tout en préservant l'authenticité d'un legs ancestral». Pour la seconde partie de cette soirée, le public s'est délecté du passage de Dar El Gharnatia de Tipasa. Composé de filles et de garçons, jeunes pour la plupart, les artistes ont offert un très beau spectacle en interprétant un cocktail de morceaux composé de hawzi et d'aroubi.

Les artistes constantinois Abdelhakim Bouaziz et Ahmed Aouabdia ont enchaîné pour régaler, tour à tour, l'assistance avec un bouquet de leurs plus belles chansons dans le style malouf.

L.B.

Journées cinématographiques européennes de Tunis

Des films documentaires algériens au programme

Les films documentaires algériens «Tranches de vie, tranches de rêve» de Hamid Benamara, «J'ai habité l'absence deux fois» de Dhriha Menzer et «Harguine, harguine» de Meriem Bouakaz seront projetés à la 21^e édition des journées cinématographiques européennes de Tunis qui s'ouvrent mardi.

Dans son long métrage – produit en 2012 et qui participe à de nombreux festivals internationaux – Hamid Benamara évoque

«des personnalités illustres de l'histoire d'Algérie et des mouvements révolutionnaires dans le monde à travers les créations de l'artiste plasticien algérien Mustapha Boutadjine».

Le film de Dhriha Menzer – qui a obtenu le premier prix du festival international du film amateur de Klibia (Tunisie) en 2012 – raconte «l'absence de son frère émigré et les frustrations de la décennie noire en Algérie», alors que Meriem Bouakaz revient dans

son court-métrage sur «les problèmes de l'émigration clandestine».

Quarante-deux films européens et maghrébins représentant 11 pays européens et 4 pays maghrébins participent à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 4 octobre prochain à Tunis, Sousse, Sidi Bouzid, Gabes, Djerba et Sfax.

Vingt-neuf films documentaires (courts et longs métrages, films pour enfants) seront en

compétition pour les prix du meilleur court-métrage, meilleur long métrage et meilleur film documentaire pour enfants.

Les journées cinématographiques européennes de Tunis sont organisées par la Commission européenne à Tunis en coopération avec le ministère tunisien de la Culture et des directions régionales de la culture des villes hôtes.

D.M.

Agenda culturel

Galerie Ezzou'Art

Jusqu'au 12 octobre :

Le photographe Faycal Bezzaoucha organise une exposition photographique sous le thème : «Un portrait, une histoire»

Théâtre de verdure de Constantine

Du 20 au 26 septembre :

Douzième édition du Festival international de jazz «Dimajazz»

21 septembre :

Concerts de Sylvain Beuf & Electric Quartet et de Sia Tolno.

22 septembre :

Concerts de Mr & Miss et du LP Septet.

23 septembre :

Concerts de Ananke Quintet et de Sandra Nkake.

24 septembre :

Concerts du Hervé Samb Quartet & Guest, et de The Syndicate.

25 septembre :

Concerts de Sonny Troupe Quartet, de Seun Kuti & Egypt 80.

26 septembre :

Concerts de Juan Carmona & Ptit Moh et de Yuri Buenaventura.

Plais de Bey de Constantine

Jusqu'au 23 septembre :

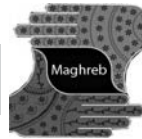
Festival national du Malouf

21 septembre :

Soirée musicale animée par l'association El Inchirah de Constantine, l'artiste Ryad Khalfa et la chanteuse du malouf Zoubiri Sourya

22 septembre :

Soirée malouf animée par l'association Ahab cheikh Larbi Bensari de Tlemcen et l'artiste Sefni Abderachid de Constantine



Groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie»

Une délégation française en visite dans les camps sahraouis

■ Une délégation française du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie», conduite par son président Patrick Mennucci, a entamé une visite dans les camps de réfugiés sahraouis pour s'enquérir de près de leur situation.

Par Samah G./APS

Cette visite constitue «une occasion de s'enquérir de près de la situation des réfugiés sahraouis et des conditions humanitaires difficiles dans lesquelles ils vivent dans les camps, loin de tout ce qui est lu dans les livres ou rapporté dans les médias et sur l'Internet», a déclaré M. Mennucci à son arrivée.

Tout en soulignant que cette visite «ne représente nullement la position officielle de la France, elle constitue néanmoins une opportunité, pour les parlementaires français de prendre connaissance de la véritable situation humanitaire difficile des réfugiés sahraouis depuis 37 ans», a-t-il poursuivi.

Estimant qu'un «rôle humanitaire important nous attend, en tant que parlementaires français, vis-à-vis du peuple sahraoui, et du rôle politique devant être accompli aux côtés d'amis parlementaires et politiques français», M. Mennucci a affirmé que cette visite «sera renouvelée, autant que l'occasion le permettra».

Par ailleurs, et au terme de cette tribune à laquelle ont pris part de nombreux sahraouis, à leur tête le wali du camp de Smara Adda Hemim, le président du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie» n'a pas caché

Patrick Mennucci, président du groupe parlementaire d'amitié France-Algérie



son admiration pour la société sahraouie qu'il a qualifiée de «démocratique et loin des extrémismes». Des intervenants sahraouis se sont, à travers cette tribune, déclarés prêts, à tout

moment, à la solution pacifique du conflit qui les oppose au Maroc qui n'a que trop duré, soulignant, au passage, leur refus de l'aliénation et de la cession du moindre pouce de leur territoire spolié ou

de leurs ressources exploitées par d'autres. Le programme de visite de la délégation parlementaire comporte la visite de certaines institutions sociales dans le camp de Smara des réfugiés sahraouis, dont le centre «Wardet Essaâd» de langue française, financé par l'association française «Acacia» et qui prépare un programme en langues française, espagnole et arabe, au profit d'enfants et de jeunes sahraouis.

La délégation visitera aussi le centre pour handicapés et un hôpital régional. La délégation parlementaire, constituée de huit personnalités, sera reçue, par ailleurs, par le Président sahraoui Mohamed Abdelaziz, avant de rencontrer le président du Parlement sahraoui Khatri Eddouh, et de visiter, au camp chahid El-Hafed, le musée de la résistance sahraouie et le siège de l'association des détenus et disparus sahraouis. S. G./APS

Libye

Le Parlement adopte une loi antiterroriste

Le Parlement libyen a adopté jeudi une loi antiterroriste pour mettre fin aux violences dans un pays livré aux milices qui se disputent le contrôle des régions stratégiques.

La loi qualifie d'acte terroriste «tout usage de la force, de la violence ou de menaces dans le but d'entraîner un trouble grave à l'ordre public ou mettre en péril la sécurité de la société ou ses intérêts».

Le texte prévoit la perpétuité pour quiconque forme ou dirige une «organisation terroriste» et punit l'appartenance à

un tel groupe par dix ans de prison au moins, et cette peine peut être aggravée si l'accusé a reçu un entraînement militaire ou s'il est membre des services de sécurité.

De lourdes peines de prison pour les auteurs d'agressions contre les représentations diplomatiques ou l'enlèvement de diplomates sont également prévues dans le texte qui sanctionne sévèrement aussi les responsables d'actes de sabotage contre les avions ou les installations aéronautiques. Le gouvernement d'Abdallah al-

Theni et le Parlement élu sont contestés par une coalition de groupes armés ayant pris le contrôle de Tripoli après avoir conquis l'aéroport à des milices pro-gouvernementales de la ville de Zenten (au sud-ouest de la capitale).

Plus tôt, le Parlement a renouvelé la confiance au Premier ministre al-Theni, à qui il a demandé de constituer un cabinet «de crise» plus restreint.

Les milices de la coalition «Fajr Libya» (Aube de la Libye) ont formé un gouvernement

parallèle à Tripoli, dirigé par Omar al-Hassi.

Elles ont auparavant convoqué l'Assemblée sortante, le Congrès général national (CGN), dont le mandat a expiré théoriquement avec l'élection du Parlement, et celui-ci a repris ses travaux.

Depuis la chute en 2011 du régime de Maâmmar Kadhafi, le pays est en proie à l'anarchie, les autorités ne parvenant pas à contrôler les milices, composées notamment d'«ex-révolutionnaires».

Omar D.

Confiance renouvelée au Premier ministre Abdallah al-Theni

Le Parlement libyen a renouvelé jeudi la confiance au Premier ministre Abdallah al-Theni, à qui il a demandé de constituer un cabinet «de crise» plus restreint, a-t-on indiqué de source parlementaire.

«Les députés ont décidé de renouveler leur confiance à al-Theni pour qu'il forme un nouveau gouvernement de crise restreint», a déclaré un député, cité par l'AFP.

Le Parlement a voté jeudi en faveur d'un gouvernement d'une dizaine de portefeuilles, au lieu des 18 proposés mercredi par le Premier ministre, selon la même source.

Premier ministre sortant, M. al-Theni a été chargé début septembre par le Parlement de former un nouveau cabinet restreint, le gouvernement sortant comptant une trentaine de por-



tefeuille. M. al-Theni propose de garder le portefeuille de la Défense, et d'accorder celui de l'Intérieur à Achour Chwayel, un ancien ministre indépendant de l'ex-gouvernement d'Ali Zeidan (Premier ministre de novembre 2012 à mars 2014). Une militante des droits de l'homme, Farida al-Allagui, a été proposée à la tête de la diplomatie.

Le gouvernement al-Theni et le Parlement élu sont contestés par une coalition de groupes armés ayant pris le contrôle de Tripoli après avoir conquis l'aéroport à des milices pro-gouvernementales de la ville de Zenten (au sud-ouest de la capitale).

Les milices de la coalition «Fajr Libya» (Aube de la Libye) ont formé un gouvernement parallèle à Tripoli, dirigé par Omar al-Hassi. Safy T.

Sahara occidental Le «Financial Times» évoque «la bataille pour le pétrole dans la dernière colonie d'Afrique»

LE QUOTIDIEN britannique «Financial Times» a publié récemment un article intitulé «La bataille pour le pétrole dans la dernière colonie d'Afrique» dans lequel il évoque l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc. «Lorsque le navire de forage "Atwood Achiever" commencera, plus tard cette année, à chercher du pétrole au large des côtes du Sahara occidental, il ne s'agira pas seulement de tests géologiques, mais aussi d'une opération qui plongera dans un conflit vieux de 40 ans», écrit le «Financial Time». L'auteur de l'article, le journaliste Javier Blas évoque les problèmes que pourraient soulever les forages envisagés par les Groupes «Kosmos Energy», «Cairn Energy» et la compagnie pétrolière marocaine, au large du territoire du Sahara occidental.

Pour le journal, ce forage «permettra de tester la force du droit international», rappelant, à ce sujet, l'avis juridique de l'ONU de 2002 qui stipule que «le forage sur le territoire serait légal s'il était fait pour le bien des peuples qui y vivent (à) et en violation du droit international s'il est fait au mépris des intérêts et aspirations du peuple du Sahara occidental». Le quotidien britannique rappelle également que toutes les compagnies pétrolières internationales qui ont, dans le passé, tenté de forer sur le territoire du Sahara occidental, y compris le groupe américain «Kerr-McGee», se sont retirées suite notamment aux pressions des militants des Droits de l'homme.

Yanis C./APS

Coup-franc direct



Serait-on prêts ?

Par Anouar M.

Il est clair qu'abriter une CAN dans notre pays sera vraiment une très bonne chose pour la balle ronde en Algérie qui a besoin d'un tel événement pour tenter de relancer la machine quelque peu grippée en raison du manque de considération de nos responsables. Il faut savoir que la FAF se base surtout sur l'utilisation des expatriés qui se trouvent en force en équipe nationale alors que les joueurs du cru sont complètement délaissés et que la formation est restée un vain mot et n'est pas du tout prise en considération. Donc, tout le monde devrait applaudir l'organisation de l'événement africain sur notre sol. Pour cela, il faudra néanmoins être prêts pour son organisation surtout pour ce qui est de l'infrastructure qui fait défaut. Des stades qui sont toujours en chantier tels que ceux de Douéra, de Baraki, d'Oran sont mis dans le dossier de candidature pour le rendez-vous africain alors que personne ne connaît vraiment l'état d'avancement de ces travaux ni la date exacte de leur livraison. Il est clair qu'on a pris du retard sur cette question de la construction des stades et qu'il faudrait donc accélérer la cadence si l'on souhaite être au rendez-vous, ou tout au moins si l'on souhaite avoir du crédit pour l'organisation d'événements importants à l'avenir. A. M.

Europa League (1^{re} journée) Cinquième triplé le plus rapide pour Soudani



L'attaquant international algérien du GNK Dinamo Zagreb El Arbi Hilal Soudani, auteur d'un triplé face aux Roumains de l'AS Astra (5-1) jeudi soir en match de la première journée de l'Europa League, occupe la cinquième place au classement du coup de chapeau le plus rapide de l'histoire de cette compétition. L'ancien attaquant de l'ASO Chlef a inscrit trois buts en 29 minutes, selon les statistiques publiées par l'Union européenne de football (UEFA) à l'issue de la première journée de l'Europa League. L'attaquant du Steaua Claudiu Keperu a de son côté battu le record du coup de chapeau le plus rapide de l'UEFA Europa League puisqu'il a marqué trois fois en l'espace de 12 min (entre la 61^e et la 72^e).

Course nationale de Sonatrach d'athlétisme Participation fade à l'événement

La phase régionale de la 1^{re} édition de la «course nationale pédestre de la Sonatrach» disputée dans la matinée de vendredi à travers sept régions du pays «n'a pas suscité l'engouement escompté» puisque finalement, seuls 240 athlètes y ont participé, a annoncé la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). La firme pétrolière avait espéré, en effet, une plus grande affluence sur cette «course populaire» disputée à travers les villes d'Alger, El Tarf, Souk Ahras, Hassi Messaoud, Djelfa, Sidi-Bel-Abbès et Béchar, mais finalement, l'engouement n'a pas été à la hauteur de ses attentes, particulièrement à M'sila, qui devait être la 8^e ville à abri-



ter cette phase régionale, et où la course a été finalement annulée. «C'était pour des considérations techniques» a expliqué la FAA, suivant «les échos» qui lui étaient parvenus de M'Sila vendredi après-midi. Mais dans les autres villes «la compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions» a tenu à faire savoir la fédération. De leur côté, les techniciens et les athlètes ont expliqué ce manque d'engouement par le fait que «cette compétition a été organisée relativement tôt» par rapport à leur programme de préparation. «La plupart d'entre nous ne sont qu'à leurs débuts» ont-ils affirmé.

Handball - Réunion des clubs de la D1 Dames/FAHB La compétition débutera le 26 septembre courant

Les représentants techniques des équipes de la division Nationale «1» se sont réunis jeudi dernier, au siège de la Fédération algérienne de handball (FAHB) avec les représentants de la direction technique nationale (DTN) pour préparer la prochaine saison 2014-2015. A l'instar des représentants des clubs des divisions «Excellence» et «Nationale 1» qui ont finalisé, récemment, les fiches techniques de leurs divisions, ceux de la division nationale «Une» dames se sont regroupés, jeudi dernier au siège de la fédération algérienne de handball (FAHB) pour le même but. En présence de la majorité des représentants des pensionnaires de ce palier qui compte, un total de 12 équipes, autrement dit, les 11 restant de la composante de la saison dernière ajoutée à celle qui a accédé, en l'occurrence le HC Mila. Lors de ce conclave rehaussé par la présence du président de la FAHB, MR Said Bouamra ainsi que de MM Kheraifia Habib et Ait Kaci Mourad, respectivement directeur technique et directeur de l'organisation sportive. Les travaux ont permis d'officialiser la compétition qui se jouera en une poule unique avec un championnat en aller et retour à l'issue duquel les trois dernières équipes classées rétrograderont en division inférieure et seule une seule formation accèdera.

Ligue 1 Mobilis de football (4^e journée) Le CSC stoppé, l'USMH se relance

Le leader de la Ligue 1, le CS Constantine, a été stoppé net à domicile par la formation du MC El Eulma lors du derby de l'Est qui a opposé les deux formations au stade Hamlaoui de Constantine.

Anouar M.

Les gars de Cirta qui tablaient sur une autre victoire à domicile pour continuer leur domination étaient pourtant les premiers à ouvrir le score à la 26^e sur penalty par le buteur-maison du club, Hamza Boulemdaïs. Les locaux ont été ensuite rejoints au score à la 38^e avec un but de Derradja.

Les Eulmis ont, ensuite, même pu passer devant grâce à un but à la 56^e de Chenihi. Les Sanafirs n'ont eu leur salut qu'à un but de l'émigré Samer à la 43^e et qui a permis au moins à la formation de la ville des Ponts suspendus de prendre un point.

Les poulains du franco-italien, Garzito, voient leur élan stoppé, eux qui croyaient pouvoir continuer sur leur lancée et ajouter trois autres points à domicile avec le soutien de leurs supporteurs qui étaient, encore une fois nombreux dans les travées



Le leader constantinois marque le pas

du stade Hamlaoui. De son côté, l'USM El Harrach a mis fin à son passage à vide en l'emportant à domicile face à la formation du MC Oran sur le score de deux buts à zéro. Mazari a ouvert le score pour les banlieusards à la 20^e, avant que Abid ne creuse l'écart à la 66^e mettant compétamment son équipe à l'abri d'un retour des Hamraoua.

Ce sont trois précieux points que les protégés de lache décrochent en attendant d'ajouter d'autres points qui leur permettront de rester dans cette lancée. Pour sa part, le MCO et

après l'espoir du dernier succès à domicile face au RC Arba tombe encore dans ses travers et enregistre un autre faux pas qui n'arrange vraiment pas ses affaires, surtout avec les moyens mis par la direction qui souhaitait jouer les premiers rôles cette saison et ne pas se contenter uniquement du maintien en Ligue 1 comme cela fut lors des précédentes saisons. A. M.

Résultats des matches avancés
USM Harrach - MC Oran 2-0
CS Constantine - MCE Eulma 2-2

Ligue 2 Mobilis (4^e journée) L'A Boussaâda seule leader

L'A Boussaâda a pris seule les commandes du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football grâce à sa victoire contre l'US Chaouia (1-0) lors de la quatrième journée disputée vendredi et marquée par la surprenante défaite de l'O Médéa à domicile face au MC Saïda (1-2) et le nul ramené de Blida par le CRB Ain Fekroune (1-1).

L'A Boussaâda sous la conduite de son entraîneur Omar Belatoui, a confirmé son excellente entame de saison en signant sa troisième victoire contre un nul en quatre rencontres. Face à l'US Chaouia mal en point en ce début de saison, le leader a peine à venir à bout de son adversaire grâce à un but de Mesbah à la 68^e minute. A la faveur de cette victoire, l'AB compte une longueur d'avance sur ses deux poursuivants directs la JSM Béjaïa et le CABordj Bou Arréridj.

La JSMB est allée battre le promu le DRB Tadjenanet (2-0) grâce à un doublé de Chibane (44, 90+3). Une troisième victoire de rang et la seconde de suite en déplacement pour les hommes de Ali Fergani qui se hissent à la seconde place et confirment ainsi que leur première défaite sur leur pelouse n'était qu'un accident de parcours. Le CA Bordj Bou Arréridj qui restait sur une lourde défaite face à la JSM Bejaïa a renoué avec le succès en dominant difficilement le WA Tlemcen (2-1) grâce à un doublé de Zerguine (51, 73) contre un but de El Hadi Adel (72).

De son côté, le CRB Ain Fekroune a arraché un précieux nul de son déplacement à Blida face à l'USM Blida (1-1) et complète le podium. Les visiteurs ont mené au score jusqu'à la 74^e minute grâce à une réalisation de Mansour (39) avant que Melika ne remette les pendules à l'heure à un quart d'heure de la fin.



OM Médéa

Une nouvelle contre performance des Blidéens qui n'ont toujours pas remporté la moindre victoire en quatre rencontres et restent scotchés à la 14^e place avec 3 points. La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du MC Saïda qui s'est imposé hors de ses bases contre l'O Médéa (1-2). Un second but de l'olympien Benchergui à la 75^e minute a permis à son équipe d'engranger les trois points de la victoire.

En revanche, l'OM semble perturbé depuis le départ de son entraîneur Nabil Neghiz en sélection algérienne. La première sur le banc de son successeur Mustapha Biskri n'a pas produit l'effet escompté. Le promu, le RC Relizane a essuyé pour sa part sa première défaite de la saison face à l'USMM Hadjout qui enregistre en revanche sa première victoire grâce à une réalisation de Belkacemi (42).

Dans le bas du classement, l'AB Merouana qui restait sur trois défaites consécutives a remporté son premier point de saison après le nul concédé sur sa pelouse face à l'ESM Kolea (1-1). Les locaux semblaient tenir leur première victoire après le but de Benzekri (45+2) mais

c'était sans compter sur l'abnégation des visiteurs qui ont égalisé par Zouari dans le temps additionnel sur penalty.

Résultats et classement

ABS - USC	1-0
OM-MCS	1-2
USMMH-RCR	1-0
USMB-CRBAF	1-1
DRBT- JSMB	0-2
ABM - ESMK	1-1
CAB- ASK	0-0
CABBA-WAT	2-1

	J	Pts
1- A Boussaâda	10	4
2- JSM Béjaïa	9	4
— CABB	9	4
4- CRBAF	8	4
5- O. Médéa	7	4
— RC Relizane	7	4
— MC Saïda	7	4
8- WA Tlemcen	5	4
— ESM Koléa	5	4
— CA Batna	5	4
11-DRB Tadjenanet	3	4
— US Chaouia	3	4
— USMM Hadjout	3	4
— USM Blida	3	4
15-AS Khroub	2	4
16 .AB Merouana	1	4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Si ce n'est pas de l'ingérence...

Par Nazim Rochd

Il serait bien naïf de considérer que l'Algérie ne soit pas au centre des convoitises des grandes puissances et encore plus de considérer que les discours, dominants la scène nationale, ne soient pas en lien intime avec l'enjeu que notre pays représente, en termes de géostratégie et d'intérêts économiques. A ce propos on cite de plus en plus le rôle véritable de ces ONG et autres institutions, introduites sous le couvert des différents accords conclus avec des parties occidentales. Publiquement assumées, leurs activités sont centrées sur la constitution d'une société civile dont le rôle principal est la contestation contre le pouvoir en place. La raison avancée est que les partis politiques sont dans l'incapacité de jouer ce rôle et doivent par conséquent être suppléés par des associations, soutenues financièrement de l'étranger afin de les soustraire au «contrôle de l'administration». Sur le terrain, on peut trouver sur le site de la fondation Friedrich Ebert (FES) des projets qui ne souffrent aucun doute sur le but de cette institution. L'un des derniers s'est intitulé «Promotion de la Citoyenneté Active - PROCITA» mené en partenariat avec une aile dissidente de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme-LADDH. Nous pouvons y trouver un appel à candidature pour la sélection de 30 jeunes, âgés entre 25 et 35 ans. Les candidats retenus devaient suivre un cycle dénommé «Formes alternatives d'engagement à travers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)». Le contenu répond «aux besoins des acteurs de la société civile qui animent des communautés en ligne» car «l'engagement, aujourd'hui, ne passe plus que par la mobilisation physique d'individus pour le soutien d'une cause donnée ; beaucoup de jeunes arrivent à sensibiliser, mobiliser, militer dans un univers virtuel et obtiennent bien de changements». Et ce n'est pas tout, les intentions de cette action sont exprimées par

les critères de sélection. L'un d'entre eux est d'être «militant associatif, syndical ou membre d'un comité/groupe de jeunes militants mais non constitué légalement». Question de moyens, «les candidats retenus seront pris en charge à Alger pour les nuitées des 20, 21 et 22 novembre (2012 NDLR) (hébergement et restauration à l'hôtel)». Visiblement, il est difficile de ne pas s'interroger sur la légitimité que peut avoir un organisme étranger à sensibiliser et à mobiliser, c'est le mot, des jeunes Algériens dans des opérations que l'on peut qualifier de subversives, sans exagération. Et ce n'est là que les agissements d'une ONG que la Russie vient de déclarer indésirable pour atteinte à la sûreté du pays. Qu'en est-il de Freedom House et des autres officines droitdelhommistes ? Leur implication chez nous relève du secret de polichinelle, même si certains veulent faire nier le fait qu'elles financent et «soutiennent» à tour de bras des «militants» choisis pour leur disponibilité à inscrire leur démarche dans la leur. En complément aux pressions, exercées par les grandes puissances occidentales sur les gouvernements, elles tissent leur toile à travers le monde, elles ciblent les pays réfractaires à la domination économique des centres capitalistes. Il leur faut battre en brèche les mouvements sociaux au profit d'une «contestations» expurgée des revendications socialisantes. L'USAID (United States Agency for International Development) a inondé de 13,3 millions de dollars des associations boliviennes afin de «renforcer les gouvernements régionaux dans l'intention d'affaiblir le gouvernement national d'Evo Morales», de «créer des liens entre les groupes indigènes et les structures démocratiques» et de fournir une «éducation civique pour leaders émergents». La philosophie qui appuie cet objectif est d'implémenter la démocratie de marché (c'est précisé) et le respect des droits humains.

N. R.

Tunisie

Le président Moncef Marzouki candidat à un second mandat

LE PRÉSIDENT tunisien, Moncef Marzouki, brigue un second mandat à la tête du pays, après avoir déposé hier sa candidature à l'élection présidentielle du 23 novembre prochain. «Sur la base d'un projet d'indépendance nationale et la défense des droits des Tunisiens que je souhaite défendre, j'ai présenté ma candidature», a déclaré à la presse M. Marzouki, élu à la présidence en 2011 par l'Assemblée constituante. Il a remis dans la matinée son dossier de candidature au siège de l'ISIE, l'instance chargée d'organiser les élections. Moncef Marzouki

avait été élu fin 2011 par les élus de la Constituante à la suite d'un accord de coalition entre notamment son parti séculier, le Congrès pour la République (CPR), et les islamistes majoritaires du parti Ennahda. La semaine dernière, l'ancien ministre tunisien des Affaires étrangères Kamel Morjane avait aussi annoncé qu'il se portait candidat à la prochaine présidentielle. Au total, sept personnes ont déposé leur dossier de candidature au scrutin présidentiel, dont l'ex-Premier ministre Béji Caïd Essebsi.

Hayet D.

RÉFÉRENDUM

L'ÉCOSSE RESTE BRITANNIQUE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Après le retrait de FCC du stade de Tizi Ouzou

ETRHB Haddad fait appel aux Chinois et aux Turcs

■ Après le retrait de l'entreprise espagnole FCC Construction du chantier, le groupe privé algérien ETRHB Haddad devient le chef de file dans la réalisation du projet du nouveau stade de 50 000 places de Tizi Ouzou.



Par Hamid Messir

Il vient d'engager des Chinois et des Turcs pour les travaux de sous-traitance, avons-nous appris hier de sources proches de la direction des sports de la wilaya. Depuis hier justement, quelque 150 des 500 ouvriers chinois et turcs attendus pour la reprise totale de ce chantier étaient à pied d'œuvre. La relance des travaux de construction de ce stade intervient plus d'un

mois après la décision des Espagnols de se retirer, appuyée d'une demande résiliation du contrat et d'une réévaluation du montant du projet. Le divorce entre la DS de Tizi Ouzou et FCC Construction est en phase d'être consommé définitivement, selon nos sources qui ont précisé que la résiliation sera bel et bien effective sans fournir plus de détails sur cette affaire. Le projet de réalisation de ce stade entamé en 2010 est en retard de plus de deux ans puisque, selon les termes d'attribution de son contrat de plus 35 milliards de dinars à FCC Construction et ETRHB Haddad, sa livraison devait se faire en 30 mois. Mais à la dernière visite du chantier par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, en juillet dernier, l'entreprise espagnole avait avancé fin 2015 pour sa réception sous plusieurs réserves, notamment la disponibilité des matériaux de construction.

H. M.

Aucun cas n'est signalé

«Pas de fièvre aphteuse au sein du cheptel ovin»

LA PRÉSIDENTE du Syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique (Snvfap), M^{me} Saida Akali, a assuré, hier à Alger, qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été signalé jusqu'à présent au sein du cheptel ovin. «Aucun cas de fièvre aphteuse n'a été diagnostiqué jusqu'à ce jour au sein du cheptel ovin», a-t-elle déclaré lors d'un point de presse organisé par l'Association de protection et d'orientation des consommateurs (Apoce), soulignant que les pouvoirs publics ont durci les mesures pour empêcher la transmission de cette maladie virale au cheptel ovin. «Le déplacement et transfert du cheptel ovin entre les wilayas ne peut se faire sans la présentation du certificat du vétérinaire attestant l'absence de la maladie», a expli-

qué M^{me} Akali. Selon elle, une permanence est assurée par les vétérinaires relevant des communes durant la fête de l'Aïd et auxquels les citoyens peuvent faire appel en cas de suspicion. Au sujet de la viande bovine, M^{me} Akali a également tenu à assurer que la viande qui provient des bovins malades ne représente aucun risque pour la santé. D'ailleurs, insiste-t-elle, ce ne sont que les parties saines qui sont commercialisées. Pour sa part, le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi, s'est dit étonné par le fait que les prix de la viande bovine demeurent inchangés chez les bouchers. «La fièvre aphteuse ne profite qu'aux bouchers. Les éleveurs et les consommateurs sont les perdants», se désole-t-il.

Skikda Incendie à l'Entreprise de récupération

UN INCENDIE s'est déclenché hier matin à l'Entreprise de récupération Est, située dans la petite zone industrielle de la commune de Hammadi-Krouma (Skikda), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Quatre heures et demie ont été nécessaires aux 14 éléments de la Protection civile, dotés de 3 camions anti-feu, pour venir à bout de ce sinistre qui a donné lieu à une épaisse fumée noire visible à des kilomètres à la ronde. Les locaux, espaces et hangars de cette entreprise sont toujours sous surveillance pour éviter la propagation du sinistre qui a touché un parc composé de matières récupérées dont des pneumatiques, des déchets métalliques et en bois, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances exactes de cet incendie dont les dégâts sont en cours d'évaluation.

Said F.

Cité Zerara à Béjaïa

Des habitants ferment le chemin de leur cité au trafic automobile

LE CHEMIN traversant la cité «Zerara» et le lotissement Adjila d'Amriw depuis la rue dite «Polyvalent» est fermé depuis quelques jours par les habitants. Ces derniers se plaignent de la densité du trafic traversant la rue de leur cité qui était sensée être, selon eux par le passé, une impasse. «La densité du trafic automobile enregistré ces derniers mois dans la cité est à l'origine de plusieurs accidents dont ont été victimes des enfants», ajoutent-ils pour justifier leur action. Les autorités communales et les services de sécurité se sont rendus sur les lieux ces derniers jours et ont discuté avec les habitants qui affirment avoir saisi les autorités par le passé sur le danger que représente le trafic automobile sur la route qui traverse la cité, devenue un raccourci pour des centaines d'automobilistes qui se rendent à Sidi-Ahmed ou qui veulent rejoindre la RN 24, fuyant les embouteillages des heures de pointe.

H.C.